REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA PREVISION
ET DE LA STATISTIQUE

SERVICE REGIONAL DE MATAM
Tel : 544-70-37
BP : 97 -MATAM-

REGION DE MATAM

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
(édition 2004)

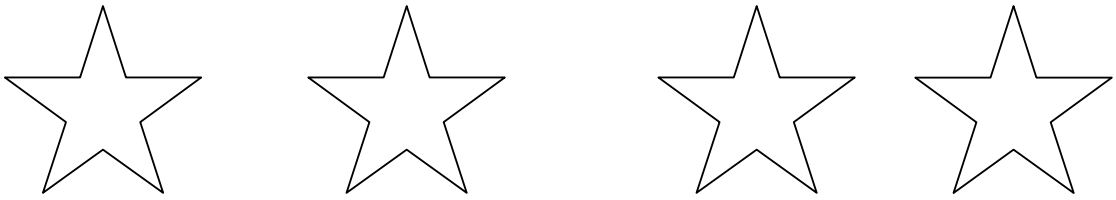

SEPTEMBRE 2005

SOMMAIRE

PAGES

AVANT PROPOS ---------- 1

PRESENTATION PHYSIQUE DE LA REGION DE MATAM ---------- 2

PRESENTATION DES REALISATIONS PAR SECTEUR D' ACTIVITE EN 2004-------- 4

METEOROLOGIE---------- 9

DEMOGRAPHIE ---------- 14

AGRICULTURE ---------- 18

ELEVAGE ---------- 30

PECHE ---------- 48

EAUX ET FORETS---------- 56

SANTE ET HYGIENE---------- 70

EDUCATION---------- 91

TRANSPORT ---------- 118

HYDRAULIQUE---------- 127

URBANISME-HABITAT---------- 182

INDUSTRIE ET ARTISANNAT ---------- 137

ENERGIE ---------- 141

TOURISME---------- 145

JUSTICE ET POPULATION PENALE---------- 146

JEUNESSE ET SPORT---------- 157

AVANT PROPOS

L'édition 2004 de la « Situation Economique et Sociale » de la région de Matam est la troisième publication du genre faite par le Service Régional de la Prévision et de la Statistique depuis sa création en octobre 2002, suite à l'érection de la localité comme 11ème région du Sénégal.

Le Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Matam est une antenne régionale de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à la DPS à savoir :

- collecter, centraliser, établir et diffuser des statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ;
- assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ;
- mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et socio-démographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale;
- assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ;
- préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres service et organisations sous-régionales;
- préparer la note d'orientation du budget et du Rapport Economique et Financier (REF) annexés à la Loi de Finance.

L'édition 2004 comme celles qui l'ont précédée essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente par des analyses sommaires de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

La difficulté majeure à l'élaboration d'un tel document est pour certains secteurs le manque de données annuelles permettant une mise à jour. C'est ainsi que dans la présente édition vous retrouverez des chapitre de l'édition passée qui n'ont pas subit de modification. C'est le cas des chapitres « Urbanisme et habitat »,« Industrie et Artisanat », « Tourisme », « transport terrestre et fluvial ».

Nous renouvelons nos vifs remerciements aux responsables des services techniques de la région pour leur collaboration sans faille.

les remarques et suggestions en vu d'améliorer le document sont les bienvenues.

Le Chef de Service Régional
MBOUYE TRAORE

PRESENTATION PHYSIQUE DE LA REGION DE MATAM

HISTORIQUE :

- 1960 : création du cercle de Matam (loi 60-05 du 13 janvier 1960)
- 1964 : le cercle de Matam devient le département de Matam (décret 64-282 du 3 Avril 1964)
- 1980: entrée en vigueur dans le département de Matam de la loi 72 - 02 du 1er février 72 créant les communautés rurales.
- 2002 : la loi 2002 du 15 février 2002 complétée par le décret 2002-166 du 21 février 2002 crée la région de Matam.

ESPACE REGIONAL : La région est constituée de l'ancien département de Matam (région de St-louis) auquel sont rattachés les communautés rurales de Lougré Thioly (Arrondissement Dodji) et Vélingara (Arrondissement Barkédji) précédemment rattachées à la région de Louga.

SITUATION GEOGRAPHIQUE : La région est située au nord du Sénégal à 700 km de Dakar. Elle est limitée au Nord par la région de Saint-Louis et la République Islamique de Mauritanie, au sud et sud est par la région de Tambacounda, au Sud ouest par la région de Kaolack, à l'est par le fleuve Sénégal qui la sépare de la république islamique de Mauritanie et à l'ouest par la région de Louga.

MILIEU PHYSIQUE :Il est caractérisé par la présence du fleuve Sénégal sur toute la partie orientale et septentrionale.
Le relief est relativement plat par rapport au reste du pays et est caractérisé par une vaste plaine incisée de vallée.

CLIMAT : On note une période de basse température (juillet à janvier) et une période de haute température (février-juin). La température moyene annuelle maximale est de 37,3° C.

PRECIPITATION :La région est située entre les isohyètes 300 et 500mm avec des pointes de 600mm au Sud entre juillet et septembre.

VENT : Deux types de vent balaient la région : l'harmattant chaud et sec de direction Nord-SudEst avec une vitesse de 1 à 8 m /s et la mousson chaud et humide soufflant pendant l'hivernage avec une vitesse de 1 à 5 m/s.
INSOLATION : 7 à 8 heures d'ensoleillement par jour, soit une moyenne annuelle de 2880 heures.

HYDROGAPHIE : Elle est caractérisée par une importante nappe souterraine et des eaux de surface du fleuve et de ces affluents : Diamel, Dioulole,Tiguéré et Barga.

COUVERT VEGETAL : La végétation est dominée par les épineux(balanites, Accacia Sénégalensiss, Egiptiaca).

PEDOLOGIE : On note 4 types de sol : (i) sol de la berge du fleuve et des marigots appelé « FALO », partie submersible ; (ii) sol des levées fluviaux appelé « FOONDE » qui sont à l'abri des faibles crues , partie non submersible ; (iii) sols lourds des cuvettes de décantation appelés « HOLLALDE » ils peuvent subir une longue durée de submersion au moment de la crue. ; (iv) sols dunaires (diéri et ferlo sableux) de texture essentiellement sableuse (Dior) avec un taux d'argile faible (5%).

SUPERFICIE : La région couvre une superficie de 29 615,5 km² soit 1/7 du territoire national et devient ainsi la deuxième région la plus vaste du pays après celle de Tambacounda. Ranerou-ferlo avec 15 100,8 km² est de loin le plus vaste des départements, suivi de Kanel qui s'étend sur 8786, 1 km² et de Matam , 5728,9 km².

POPULATION : La population est estimée selon les premiers résultats(provisoires) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 à 423 041 hts dont 221 659 hts de sexe féminin avec un taux d'accroissement de 3,3%. L'estimation en 2004 donne un effectif de 451422 hts.

DECOUPAGE ADMINISTRATIF : La région compte 3 départements que sont Matam, Kanel et Ranérou-ferlo. Elle compte 22 collectivités locales dont la région les 7 communes et les 14 communautés rurales.

EAUX ET FORETS : Les potentialités forestières sont maigres du fait des agressions imputables aux feux de brousse, à la sécheresse et aux pratiques d'émondage des éleveurs. On note cependant la présence de 5 forêts classée, 2 réserves de faune et 5 réserves silvo-pastorales.

PRESENTATION DE QUELQUES REALISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITE EN 2004

AGRICULTURE :

1-Projet d'Aménagement Hydro Agricoles de Kobilo (SAED)

- Aménagement d'un casier de 788 ha à Kobilo ;
- Réalisation et équipement d'une mini rizerie de 1.5 tonne/h
- Acquisition de 2 tracteurs et de 6 batteuses à riz
- Construction de magasin de stockage et de bureau pour les organisations paysannes

2-Projet de Développement Rural de Matam (PDRM) (SAED)

- Réhabilitation et extension des PIV du Bosséa sur 240 ha
- Aménagement des casiers de Matam et Dolol Odobéré sur 720 ha
- construction de Magasins de stockage

3-Pistes de production du walo de Matam (PRODAM)

- Réalisation de 500 ha de Périmètre Irrigué Villageois (PIV)

E LEVAGE :

1-Mini laiterie du GIE Fedde Rewbe Aynaabe Ourossogui

- unité de pasteurisation de transformation et de conditionnement de lait naturel

2-Mini laiterie du GIE Hamady Thialindy de Bokidiawé

- Unité de pasteurisation, de transformation et de conditionnement *de lait naturel*

- Réhabilitation des logements et bureaux de l'Inspection régionale des services vétérinaires de Matam et du poste vétérinaire de Younouféré (logements et bureaux)
- Construction de l'inspection départementale des services vétérinaires de Ranérou (logements et bureaux)
- Construction du poste vétérinaire de Vélingara (logements et bureau)
- Construction du logement de l'inspection département départementale des services vétérinaires de Matam

4-Fourniture de 200 tonnes d'aliment bétail pour les éleveurs de la région de Matam
5-Campagne d'insémination artificielle de 200 vaches
6-Campagne de lutte contre la maladie de Newcastle
7-Cession de formation de 200 vaccinateurs villageois de volaille
8-Micro projet dans le domaine de l'élevage(PNIR)
-Construction de parc à vaccination à Aouré
9-Construction et équipement de forail à Kanel

PECHE :

1-le renouvellement des 5 conseils de pêche qui existent dans la région
2-l'intallation d'une fédération régionale des aquaculteurs (FRAM)qui vient d'élaborer un plan d'action 2005-2007 en 6 composantes
3-La création d'un répertoire des organisation professionnelles intervenant (ou ayant l'intention d'intervenir) dans la pêche continentale, la pisciculture ou les activités connexes.
4-La création et la formalisation d'organisations professionnelles de pêcheurs, pisciculteurs, mareyeurs et transformatrices.
5-La mise sur pied des fédérations départementales et régionales des OP du secteur de la pêche.

EAUX ET FORETS:

1-Construction secteur Eaux et Forets de Ranérou Ferlo + logement du chef de secteur
2-Ouverture de 300 Km de pare-feu d'une largeur de 12 m dont 150km dans le département de Matam et 150km dans le département de Kanel
-Pare-feu périmétral de 300 Km et pare feu de 50 km ouvert par les populations locales

3-Ouverture de 368 Km de pare-feu d'une largeur de 12 m dans le Ferlo

- Pare-feu périmétral de 210 Km pour les unités pastorales de Loumbol samba Abdoul et Malandou ;
- Pare-feu périmétral de 158 Km sur la partie EST de la réserve de faune du Ferlo sud.

4-Ouvrages hydrauliques:
Digue de Daïba, Digue de Bangassi, Digue de Andieri, Diguette de Gourel Hadj

SANTE :

1-réhabilitation maternité Sédo-Sébé
*2-*Réhabilitation Poste de santé Sinthiou-Bamambé
3-Réhabilitation poste de santé de Sémmé
4-Construction poste de santé de Sénopalele
5-construction poste de santé de thianiaf
6-construction poste de santé de Sinthiane
7-construction poste de santé de oréfondé
8-réhabilitation poste de santé de Bokidiawé
9-réhabilitation centre de santé de Matam
10-réhabilitation poste de santé de Nabadji civol
11-construction maternité poste de santé de Ranérou
12-construction poste de santé de thionokh
13-construction et équipement poste de santé et maternité à Oudalaye
14--construction et équipement poste de santé et maternité à Loumboul Samba Abdoul
15-transformation case de santé en Poste de santé Dendoudy
16-construction et équipement maternité rurale à Sylla Diongto
17--transformation case de santé en Poste de santé Wendou Diohi
18- Construction et équipement poste de santé Tékinguel
19-équipement case de santé de Diamouguel
20-Contruction et équipement Case de santé à Walléle Sinthiou Walléle
21-Réabilitation poste de santé Diorbivol
22- Réabilitation poste de santé Kanel
23- Construction et équipement Bloc sanitaire à Ranérou
24- Construction et équipement Bloc sanitaire à Ourossogui

EDUCATION :

1- construction du lycée de Matam
2-construction de 6 classes à l'école de Ourossogui2
3- construction de 6 classes à l'école de hamady Ounaré2
4- construction de 6 classes à l'école de nguidjilone 2
5- construction de 6 classes au CEM de Dondou
7-construction école Nationale de Formation en économie familiale et sociale de Matam

8-construction de 4 classes à l'école de Taïba
9-construction de 3 écoles à Sylla Worgo, Gababé, et Diowguel
10- Achèvement bloc administratif lycée Matam
11-construction mur de clôture Inspection d'académie de Matam
12-Adduction d'eau CEM Bokidiawé
13-construction 2 salles de classe CEM Ourossogui
14- construction 2 salles de classe CEM Hamadi Ounaré
15-Construction BiBliothéque

TRANSPORT :
*1-*réalisation piste Foumihara Médina Torobé
2- réalisation piste Thianaf -Dembancané
3- réalisation piste Hamady Ounaré -Ganguel Soulé
4- réalisation piste Oréfondé -lomboul baladji
5-réalisation (projet) route Matam-Linguére
6-Construction Pont de Aouré
7-projet désenclavement :piste Matam-Baléle
8-Piste production du walo de Matam
9-construction Gare Routière Waoundé
10- construction Gare Routière Kanel

HYDRAULIQUES (cf chapitre hydraulique Tableau : 7)

URBANISME :
1- Construction et réhabilitation du Service Régional de l'Urbanisme et de l'Habitat de Matam.

COMMERCE :
1- Construction d'un marché communal à Ourossogui composé de 55 boutiques, 130 cantines et 382 tables.
2- Construction d'équipement marchand composé de hangards et de 10 souks dans la commune de Ranérou.
3- Construction marché central de Thilogne composé de hangards, souks, poissonneries et boucheries.
4- Construction d'équipement marchand composé de hangards et de 10 souks dans la commune de Kanel.

ARTISANAT :
1- Construction village artisanal de Matam.

ENERGIE :
- Electrification de 14 villages : : Taîba, Nguéyene, Dabia,Ouro Molo, Sédo Abass, Thiaréne, Sadel, Woudourou, Nguidjilone, Diamel, Navel , Diandioly, Deilla, Odobéré ;

- Electrification village de Thiambé ;
- Electrification de Ranérou et de deux localités situées le long de la RN3 (Danthiady et Dendoudy

JEUNESSE ET SPORT:

JEUNESSE:

- la construction et de l'équipement d'un espace jeune situé dans la commune de Orossogui ;
- la construction à Matam et à Kanel de la Maison de L'outil avec comme impact économique, le renforcement des capacités des jeunes ;
- la construction et de l'équipement de locaux abritant le Centre Départemental, d'Assistance et de Formation des femmes (CDAF) de Thilogne.
- des projets (environ 25) ont été élaborés et financés par le Fond National pour la Promotion de la Jeunesse (FNPJ) et des séminaires sur les techniques de reboisement ont été tenus.

SPORT:

- La clôture du terrain de Foot-Ball de OGO ;
- La réalisation d'un plateau multifonctionnel : Aménagement de terrain de 5 ha pour usage de basket, hand- ball, volley ball et Foot-ball et d'un terrain clôturé dans les communes de Kanel et Ranérou ;
- Réalisation du Stade Municipal de Thilogne.

METEOROLOGIE

En 2004, la température moyenne annuelle enregistrée dans la région s'établit à 30.4° C contre 30.5° C en 2003, 30.4° C en 2002, 30.3° C en 2001 et 30.9° C en 2000. Cette tendance quasi-uniforme cache cependant des disparités. En effet il existe au cours de l'année une période de basse température (juillet-janvier) avec une moyenne avoisinant 22° C et une période de haute température (février-juin) avec une moyenne de 37° C.

Située entre les isohyètes 300 et 500 mm avec des pointes qui peuvent atteindre 600mm au sud, la région a enregistré en 2004 une moyenne de 396.5mm équivalent à 28 jours de pluies contre 537.3 mm soit 31 jours de pluie en 2003 (cf tab2).

La répartition des quantités et jours de pluies observés depuis 10 ans (1995-2004) montre que le département de Ranérou-ferlo est le plus arrosé avec en moyenne annuelle 441.4 mm et 28jours de pluies alors que les départements de Kanel et Matam dans la même période enregistrent respectivement 434.9 mm pour 30jours de pluies et 364.8 mm pour 26 jours de pluie (cf tab 7).

Deux types de vent balaient la région: l'harmattant chaud et sec de direction Nord-SudEst avec une vitesse de 8 m par seconde et la mousson chaud et humide soufflant pendant l'hivernage avec une vitesse de 5 m par seconde.
On évalue à environ 7 à 8 heures la durée d'ensoleillement par jour soit 2880 heures par année.

METEOROLOGIE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Température moyenne annuelle enregistrée dans la région de Matam de 1995 à 2004..

Tableau 2 : Quantité de pluies (mm) enregistrée par poste pluviométrique dans la région de Matam de janvier à Décembre (y compris les pluies hors saison)de 1997 à 2004.

Tableau 3 : Nombre de jours de pluies enregistrés par poste pluviométrique dans la région de Matam de janvier à Décembre(y compris les pluies hors saison) de 1997 à 2004.

Tableau 4 ;5 ;6 : Situation pluviométrique de deux postes Pluviométriques de référence par département1995-2004

Tableau 7 : Moyenne décennale des quantités et jours de pluies par département dans la région de Matam 1995-2004.

DEMOGRAPHIE

Selon les résultats (provisoires) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, la population de la région de Matam s'élève à 423 041 hts (soit 4,2% de la population totale du pays) dont 221659 hts de sexe féminin, soit un rapport de masculinité (nbre d'homme pour 100 femmes) égal à 91 contre 96 pour l'ensemble du pays.

La région compte 42 918 ménages (contre 1 122 345 pour l'ensemble du pays) répartis dans les 31 373 concessions existant. La population urbaine s'élève à 59 014 hts soit un taux d'urbanisation de 14% alors que ce taux est de 41% au plan national.
La densité moyenne est de 15 hts au km² (contre 51hts au km² au plan national) et la taille moyenne des ménages est de 9,9 personnes (contre 8.9 pers au plan national).

En 2004, la population de la région est estimée à 451422 hts sur la base d'un taux d'accroissement de 3,3%.
La répartition de cette population dans les 3 départements donne pour Matam 223515 hts soit 49.5%, pour Kanel 183452 hts soit 40.6% et pour Ranérou-ferlo, 44455 hts, soit 9.8%.

Les communes de Matam avec 15 102 hts et Ourossogui, 13 609 hts sont les plus peuplées. A l'opposé, celles de Sémmé et Ranérou, les moins peuplés, comptent respectivement 4 788 hts et 1 347 hts. Quant aux communes de Kanel, Thilogne et Waoundé, elles comptent respectivement 9 595 hts, 8 990 hts et 8 586 hts.

L'effectif en 2004 de la population des 5 communautés rurales les plus peuplés parmi les 14 que compte la région sont : Bokidiawé (50 733hts),Sinthiou Bamambé(45 857 hts),Nabadji Civol(43 578hts), Ogo(37 566hts) et Ourou Sidy (30 311hts). Les moins peuplés sont Lougré Thioly (4 357 hts), vélingara (12 929hts),Oréfondé (14 263 hts),Dabia(19 670hts), Agnam Civol(19 055 hts).

DEMOGRAPHIE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Résultats provisoires RGPH2002

Tableau 2 : Répartition de la population, des concessions et des ménages par structure administrative(Résultats provisoires du RGPH 2002) et estimation de la population en 2003 et 2004.

AGRICULTURE

Le souci de satisfaire les besoins vivriers et la conquête de marché extérieur ont amené le gouvernement de l'alternance à opter pour une politique qui s'appuie sur des programmes spéciaux de relance et de diversification de la production agricole. C'est ainsi que les programmes suivants ont été exécutés au cours de la campagne 2004/2005:

- Le programme de relance de la filière Maîs dont l'objectif national est de produire 1000 000 de tonne avec des modalités de cession des intrants rendus accessibles.
- Le programme de relance de la filière Manioc pour assurer la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté. C'est en effet une culture alimentaire et de rente parfaitement adapté à notre milieu et dispose d'une importante marge de progression.
- Le programme de relance de la filière Sésame qui est surtout une culture de rente très prisée pour la production d'huile.
- Le programme spécial de production de riz s'est fixé un objectif de 250 000 tonnes de riz blanc que la SAED doit produire dans la campagne 2004-2005.
- Le Programme d'équipement agricole

La campagne agricole 2004-2005 au niveau régional a surtout été marquée par deux faits majeurs que sont : le déficit pluviométrique et l'invasion des criquets pèlerins.

En effet la moyenne enregistrée dans les différents postes pluviométrique de la région s'élève en 2004 à 396.5 mm pour 28 jours de pluie contre 537.3 mm pour 32 jours de pluie en 2003. En outre, il a été noté l'arrêt prématuré des pluies importantes en fin Septembre 2004 ce qui n'a pas été sans conséquence sur le Sorgho.

Quant à la situation acridienne, la première vague d'essaims dit éclaireur a été observée le 23juin 2004 dans les localités de Sadel, Sylla Worgo, villages frontalier de la république sœur de Mauritanie. La Deuxième vague observée entre les 14 et 18 juillet 2004 a touché les départements de Kanel et Matam alors que la troisième vague (27 juillet-12 Août) ne concernait que les départements de Matam et Ranérou-ferlo.

A cette situation est venu s'ajouter l'éclosion des bandes larvaires (25 Aout-23Septemb) et l'arrivée d'essaims (roses) venus de l'intérieur du pays, particulièrement du département de Podor. Ces dernières vagues ont surtout causé des dégâts sur le mil Souna (au stade de forte floraison), le niébé et le Béref.

La campagne 2004-2005 a produit les résultats suivants dans la région de Matam :
En ce qui concerne les céréales (mil, sorgho, Maîs , riz) les emblavures par rapport à la campagne précédente ont augmenté de 24% et la production de 39% (cf tab :1).
Les résultats par spéculation et par rapport à la campagne précédente font état :
Pour le mil d'une réduction des emblavures de 5% et de la production de 62% ;
Pour le Sorgho d'un accroissement des emblavures de 44% et de la production de 68% ;
Pour le Maîs d'une réduction des emblavures de 16% et de la production de 81% ;
Pour le riz d'un accroissement des emblavures de 98% et de la production de 80% ;
Pour l'arachide d'huilerie d'un accroissement des emblavures de 120% et de la production de 71% ;

Trois types de culture sont pratiquées dans la région : les cultures sous pluie, les cultures de décrue et les cultures irriguées.
Les cultures sous pluies (cf tab : 1)concernent principalement le mil,le sorgho,le maïs, le Niébé, le béref et l'arachide. Les rendements moyens de ces spéculations pour les deux dernières campagnes sont : Mil =297kg/ha ; Sorgho=464kg/ha ; Maïs=944kg/ha ; Niébé=112kg/ha (en 2003) ; béref=101kg/ha (en 2003) ; arachide d'huilerie=228kg/ha.
En 2004 l'essentiel de la production de céréale soit 69.5% est à mettre à l'actif du département de Matam et 26% à celui de Kanel.
En ce qui concerne les emblavures c'est 48% pour le département de Matam et 32% pour celui de Kanel(cf tab2).
Les cultures de décrue : l'enquête prévue à cet effet, par la DRDR avec l'appui de l'ARD n'a pas encore vu le jour. En effet un manque notoire de données récentes a été constaté pour ce type de culture bien présente dans la région.
Les données enregistrées lors de la campagne 1996/97 concernent le Sorgho, le Maîs et la patate pour une superficie totale de 22789 ha dont 85% pour le sorgho. La production totale s'éléve à 16713 tonnes dont 59% pour la patate et 37% pour le sorgho. Les rendements enregistrés sont respectivement 319kg pour le sorgho, 336 kg pour le Maîs et 7980kg pour la patate. (cf tab 4)
Les cultures irriguées (Tab 6,7,8,9,10) sont surtout pratiquées par la SAED-MATAM.
Selon cette source les superficie aménagées depuis les années 90 s'élèvent à 10181.5 ha dont 6321 dans le département de Matam et 3861 ha dans celui de Kanel (cf Tab 6).

Les superficies exploitables sont estimés à 6651 ha dont 4564 ha dans le département de Matam et 2087ha dans celui de Kanel(cf tab 7).
Quant aux superficies emblavées ,elles sont évaluées à 4140 ha réparties entre les département de Matam(3015ha) et kanel(1125 ha) (cf tab 8).
Les spéculations les plus importantes et les plus régulières en terme de superficie emblavée depuis les années 90 sont : le Maîs, le riz, le Sorgho et dans une moindre mesure l'oignon, le gombo et la tomate.

AGRICULTURE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des superficies, Rendement et Production de 1994 à 2004

Tableau 2 : Evolution des superficies, Rendement et Production par département en 2003 et 2004

Tableau 3 : Répartition des superficies cultivables par zone écogéographique

Tableau 4: Culture de décrue et par spéculation 1996-98

Tableau 5 : Equipement agricole-Région de Matam 2004-2005

Tableau 6 : Agriculture irriguée: Evolution des superficies aménagées dans la région de Matam 1995-2004

Tableau 7 : Agriculture irriguée:Evolution des Superficies exploitables dans la région de Matam 1995-2004

Tableau 8 : Agriculture irriguée:Evolution des Superficies emblavées dans la région de Matam 1995-2004

Tableau 9 : Agriculture irriguée : Superficies cultivées par spéculation dans le département de Kanel de 1990 à 2004

Tableau 10 : Agriculture irriguée : Superficies cultivées par spéculation dans le département de Matam de 1990 à 2004

ELEVAGE

L'année 2004 a été marquée au niveau régional par une pluviométrie relativement bonne favorisant pour le bétail l'émergence de tapis herbacé de qualité et le remplissage des mares d'hivernage, relais indispensable des ouvrages hydrauliques motorisées et des puits. Par contre l'invasion acridienne a été présente dans la région comme un peu partout dans le pays et a occasionné une perte de biomasse due à la défoliation du mil et du sorgho. Cependant le pâturage a été épargné en grande partie.

EFFECTIF ET REPARTITION DU CHEPTEL

Selon les estimations, l'effectif du cheptel régional par espèce entre 2003 et 2004 s'est accru de 3% et s'établit comme suit en 2004:

- -Bovins = 302 791 têtes
- -Petits ruminants =663 593 têtes
- - Equins = 23 528 têtes
- - Asins = 30 751 têtes
- - Camelins = 151 têtes
- - Volaille = 267 643 têtes

La part estimée du cheptel régional par rapport au national(cf tab :14) est pour les bovins (10.2%),les petits ruminants (7.8%), les chevaux (4.9%), les ânes (7.8%), les chameaux (3.6%) et la volaille (1.6%).

PRODUCTION ANIMALE

La production contrôlée de viande bovine (taureaux,bœuf,vache, veaux) est estimée en 2004 à 379 353 kg contre 268200kg en 2003 soit une augmentation de 41% en terme relatif. Quant aux petits ruminants (ovins, caprins) la production a légèrement chuté en passant de 260542kg en 2003 à 257583kg en 2004 soit -1,14%. La répartition de cette production par département en 2004 crédite Matam de 286274kg de viande bovine soit 75,5% du total et 194195kg de petits ruminants, soit 75,4%.

La production contrôlée de cuirs (bovins) en 2004 est de 1428 unités et celle de peaux (ovins,caprins) de 7288 unités dont 3314 unités ovins.
53% de la production de cuirs est à mettre à l'actif du département de Matam, 26% à celui de Kanel et 21% à Ranérou. Quant à la production de peaux, la répartition donne 49% à Matam, 25% à Kanel et 26% à Ranérou.

Par ailleurs il existe une production non contrôlée(estimée) évaluée à 280 unités pour les cuirs dont 54% revient au département de Matam, 29% à celui de Kanel et 17% à Ranérou . La production non contrôlée de peaux

s' élève à 1450 unités dont 48% provient du département de Matam, 24% de celui de Kanel et 72% de Ranérou.
En définitive la production totale(contrôlée et estimée) s' élève à 1708 unités de cuirs et 8738 unités de peaux (cf tab 6 et 7).

Pour la production de lait, les statistiques ne sont pas maîtrisées. On note cependant une production faible et souvent autoconsommée. Il existe par ailleurs deux unités de transformation installées par le Programme pour le Développement Agricole de Matam (PRODAM) grâce à la technique de l' insémination artificielle. Ces unités sont installées l' une à Oréfondé (Kosam Kewdam) avec une production de 8538 litres et l' autre à Ourossogui(Réwbé Fulbé Ainabé) avec une production de 8443 litres.

Le contrôle des abattages permet à l' Inspection de Services Vétérinaires (IRSV) de procéder à des saisines afin de faire respecter la réglementation en la matière et de protéger les populations contre la consommation de viande impropre. C' est ainsi que pour l' année 2004 l' IRSV de Matam a procédé à des saisies totales composées de 8 bovins, 7 ovins et 5 caprins, d' une valeur totale de 1 164000 Fcfa avec pour principal motif, l' abattage clandestin (cf tab 20). Des saisies partielles concernant certaines organes(foie, reins,intestin, cœur etc…) d' animaux ont été aussi opérées sur les bovins, ovins et caprins avec comme principal motif l' attaque de maladie (Abcès, cirrhose,calculs, hypertrophie etc..), pour une valeur totale de 1 000 900fcfa.

MOUVEMENT DU BETAIL

-Mouvement Commercial: en 2004, le bétail à l' entrée est estimé respectivement par espèce à 10875 bovins, 19058 ovins, 517 caprins contre 3343 bovins, 3212 ovins, 527 caprins, 16équins et 4 asins en 2003. Ce bétail est originaire du Mali et de la Mauritanie.
A la sortie il est estimé en 2004 à 25366 bovins, 33818 ovins et 2489 caprins contre 16436 bovins, 31534 ovins et 2087 caprins en 2003.
Le pays de destination est généralement inconnue. Cependant pour ce qui est du marché intérieur les destinations sont généralement les localités de Dakar, Dahra, Touba et Linguère (cf tab 8,9,10,11).

Pour les prix unitaires du bétail, il est fixé en fonction du poids et de l' espèce (cf tab 21).

-Mouvement de Transhumance:Ce sont des déplacements de bétail à la recherche de pâturage et point d'eau. Ces déplacements sont souvent occasionnés par un déficit pluviométrique. Aucune entrée n'a été notée en 2004. A La sortie par contre on a dénombré 2200 têtes de bovins, 25728 têtes d'ovins et 2880têtes de caprins.

SANTE ANIMALE

En 2004 les cas d'immunisation contre les principales maladies s'élèvent (cf tab 16) à :

89409 sujets pour le PPCB, soit une progression de 40% / à 2003.
25455 sujets pour le Botulisme, soit une progression de 19%/2003
1979 sujets pour le Char-symt, soit une diminution de 15% /à 2003
zéro sujet pour le New Castel, soit une réduction de 100% /à 2003
460 sujets pour la peste équine, soit une progression de 0.2%/2003

En ce qui concerne les cas de parasitisme interne, ils ont augmenté de 13.5% alors que les parasitismes externes ont chuté de 14% par rapport à 2003 (cf tab 17,18).

En clinique vétérinaire le nombre de cas de consultations relevé s'élève à 5383 cas dont 5199 cas d'affection ont été traités en 2004 contre 2177 cas traités en 2003, soit une progression de 139%.
Les espèces les plus touchées sont les ovins avec 2400 cas d'affections traitées, suivis des caprins(1057 cas traités),des équins(893 cas), des bovins(616 cas) et des asins (233 cas)(cf Tab:19).

ELEVAGE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :*Evolution du cheptel de 1998 à 2004*

Tableau 2 :répartition du cheptel région de Matam en 2002

Tableau 3 : répartition du cheptel dans la région de Matam en 2003

Tableau 4 :*Production animale :Evolution abattages contrôlé de 1998 à 2004*

Tableau 5 : *Production animale :* Abattage contrôles par département en 2004

Tableau 5 bis : *Production animale : Evolution production contrôlée cuirs et peaux de 1998 à 2004*

Tableau 6 : *Production animale: Production contrôlée des cuirs et peaux par département en 2004*

Tableau 7 : *Production animale :Production estimée des cuirs et peaux en 2004*

Tableau 8 : *Mouvement commercial (entrée) du bétail de 2000 à 2004*

Tableau 9 : *Mouvement commercial (sortie) du bétail de 1998 à 2004*

Tableau10 : *Mouvement commercial (entrée)du bétail par département en 2004*

Tableau 11 : *Mouvement commercial (sortie)du bétail par département en 2004*

Tableau12 : *Mouvement transhumance (entrée) du bétail de 2000 à 2004*

Tableau 13 : *Mouvement transhumance (sortie) du bétail de 2000 à 2004*

Tableau 14 : *Part du cheptel régional par rapport au cheptel Nationale 2003*

*Tableau 14 (*suite): *Part du cheptel régional par rapport au cheptel Nationale 2004*

Tableau 15 : Infrastructures : *localisation et état des parcs à vaccination en 2004*

Tableau 16 :*Santé animal :Immunisations 1998-2004*

Tableau 17 : Santé animale :Cas de parasitisme interne par espèce 1998-2004
Tableau 18 : Santé animal : Cas de parasitisme externe par espèce 1998-2004
Tableau 19 : Santé animale :clinique vétérinaire: nbre de cas d'affection traités par département en 2004
Tableau 20 : Saisie opérée par l'IRSV de Matam en 2004

Tableau 21 : Prix moyens et Poids des Animaux vendus

PECHE

La pêche pratiquée dans la région de Matam est de type continental. Elle est pratiquée sur le fleuve Sénégal qui borde la région sur une distance de 200 km ainsi que sur ses défluents et mares. Les deux départements que sont Matam et Kanel abritent la quasi-totalité des activités de la pêche. En effet, les cinq conseils de pêche et les 84 villages de pêcheurs qui existent dans la région résident dans ces deux localités. Ces conseils de pêches sont ceux de Diorbivol, Diamel et Matam situés dans le département de Matam et ceux de Dolol et Waoundé du département de Kanel. Quant aux villages de pêcheurs les 49 sont du département de Matam et les 35 de celui de Kanel.(cf tab:4 et 5).
La région compte cinq réserves de pêche que sont Nalal Dob, Koundel, Dembancané et Dolol. Les références de classement de ces réserves datent des années 70 (cf tab2). Selon les dernières statistiques la région dispose d'environ 4000 pêcheurs , 1450 pirogues et 16230 engins de pêche (cf tab : 1 et 3).

POTENTIALITES DU SOUS-SECTEUR DE LA PECHE

Potentialités hydrauliques : Elles sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. La mise en service des barrages de Diama et Manantaly offre à la région un potentiel important d' eau de surface.
Ces eaux sont constituées par le fleuve Sénégal et ses principaux défluents (Diamel, Dioulol…), les marigots et mares temporaires et permanentes disséminées dans la région. Le régime hydrologique du fleuve est caractérisé par des saisons de hautes eaux (juillet-Octobre) et de basses eaux (décembre-juin). Selon les estimations recueillies à la station de Bakel, le volume moyen annuel écoulé est estimé à 20,4 milliards de m3.
Les eaux souterraines sont constituées des nappes phréatiques variant entre 25 et 100 mètres, des nappes Maestrichtien dont la profondeur peut atteindre 300 mètres, la zone du socle située dans la partie sud de la région (CR BOKILADJI) est captée par des forages marteau fond de trou dont la profondeur est de 50 mètres.

Potentialités piscicoles :

- Climat favorable à la reproduction et à la croissance des espèces
- Présence d' une forte tradition de pêche
- Existence de plusieurs aménagements agricoles équipés en matériel d' exhaure, ce qui naturellement permet d' intégrer à moindre frais les projets piscicoles
- Présence de sous produits (matière première pour la fabrication d' aliment) et de fertilisants naturels pour les poissons.
- Présence de plusieurs plans d' eau (fleuve, marigots et mares permanentes, semi-permanentes, fosses d' emprunt)

- Présence de structures organisées comme la Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam (FERAM) et la Fédération régionale des pêcheurs (MAMADJI).
- Acquisition d'expérience de conduite d'opération de pisciculture en étang et en cage au niveau des localités de Ndouloumadji, Hamady Ounaré, Navel, Mbakhna et Matam.
- Possibilité de reconversion d'anciens pêcheurs en exploitants piscicoles du fait de la dégradation des pêcheries.
- La création d'un Service Régional de la Pêche et de la Surveillance à Matam en février 2004.

LES CONTRAINTES DU SOUS-SECTEUR DE LA PËCHE

La régénération de la ressource halieutique nécessite :

. *un contrôle et une surveillance des pêches*. En effet la contrainte majeure dans ce domaine est la non application des dispositions réglementaires en vigueur ;

. *le développement de la pisciculture qui présente*:

(i) des contraintes techniques liées à l'absence d'études sur les potentiels aquacoles de certaines espèces de poissons et sur certains sites d'élevage ; l'approvisionnement difficile en géniteurs; la non maîtrise du régime hydraulique de certains plans d'eau ; l'insuffisance de fermes de démonstration afin de multiplier les expériences et apporter un encadrement de proximité dans les zones d'élevage ; la faible valorisation des acquis en matière de pisciculture dans certaines zones de la vallée (Walo surtout).

(ii) des contraintes socioéconomiques notamment les conditions d'accès à la terre et au crédit très difficiles ; le coût onéreux des aménagements et équipements liés à la maîtrise de l'eau ; la vétusté du matériel de pêche ;le problème des castes.

(iii) des contraintes organisationnelles liés à l'insuffisance du recyclage et de la formation des encadreurs et des producteurs; à la non prise en compte des activités piscicoles lors de la mise en place des aménagements hydro-agricoles ; le manque de dynamisme des conseils de pêche.

. *la prise en compte des lâchées du barrage de Manantali* qui occasionnent des perturbations sur les migrations des poissons.

LES REALISATIONS DU SOUS SECTEUR EN 2004

La plupart des réalisations et perspectives de développement du sous-secteur sont à mettre à l'actif du Service Régional de la Pêche et de la Surveillance (SRPS) créé en février 2004. A noter qu'auparavant les activités de la pêche continentale et de la pisciculture étaient

placées sous la surveillance du Service des Eaux et Forêt qui assurait leur gestion à travers les dispositions contenues dans le code de la pêche continentale (loi 63-40 du 10 juin 1963 et ses différents décrets d'application - décret 65-506 du 19 juillet 1965-).
Comme réalisation on peut citer :

Au plan organisationnel :

- le renouvellement des 5 conseils de pêche qui existent dans la région
- l'installation d'une fédération régionale des aquaculteurs (FRAM)qui vient d'élaborer un plan d'action 2005-2007 en 6 composantes
- La création d'un répertoire des organisations professionnelles intervenant (ou ayant l'intention d'intervenir) dans la pêche continentale, la pisciculture ou les activités connexes.
- La création et la formalisation d'organisations professionnelles de pêcheurs, pisciculteurs, mareyeurs et transformatrices.
- La mise sur pied des fédérations départementales et régionale des OP du secteur de la pêche.

Au plan de la régénération de la ressource halieutique, un certain nombre d'actions à réaliser ont été ciblées à savoir :

- la sensibilisation des populations sur les problèmes de la pêche, de l'aquaculture et sur la sécurité fluviale.
- Le développement de la pisciculture pour réduire la pression de pêche sur la ressource et favoriser le repeuplement du fleuve et des différents plans d'eau.
- La réalisation d'écloseries artisanales pour autonomiser les pisciculteurs de la région afin qu'ils puissent disposer d'alevins ou de géniteurs au niveau local.
- La mise en place d'une fabrique d'aliment et d'un mini-laboratoire de recherche /action /développement.
- L'introduction de la pisciculture dans les activités des unités pastorales du ferlo pour l'amélioration de l'apport en protéine aux populations peulhs qui en général pratiquent l'élevage de prestige. L'expérience va être tentée en partenariat avec le Programme de Gestion Intégrée des Ecosystéme (PGIES) dans les unités pastorales de Malandou (dépt Kanel) et de Loumboul Samba Abdou (dépt de Ranérou).
- l'érection de deux postes de contrôle et de surveillance dans les départements de Matam et Kanel.
- le recensement général de l'effort de pêche qui à permis de toucher pêcheurs,pisciculteurs,mareyeurs, transformatrices, charpentiers,
- mécaniciens moteur hors-bord, organisations professionnelles, conseils de pêches, pirogues et engins de pêche, espèces de poisson, points de débarquement ou de ravitaillement des mareyeurs etc

PECHE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation des villages de pêcheurs et parc de pirogue en 1999

Tableau 2 : Situation des réserves de pêche de la région en 1999

Tableau 3 : Situation des efforts de pêche dans l'ancien département de Matam en 1999

Tableau 4 : Répartition du nombre de villages par conseil de pêche et par Département en 2004

Tableau 5 : Répartition du nombre de villages par conseil de pêche, par département, Arrondissement et Communauté rurale en 2004

Tableau 6: Contrôle opéré sur les poissons et autres produits de la pêche consommés dans la région de Matam en 2004

Tableau 7 : Liste des 49 villages de pêcheurs du département de Matam

Tableau 8 : Liste des 35 villages de pêcheurs du département de kanel

EAUX ET FORETS

Les ressources forestières de la région de Matam se reconstituent progressivement grâce au dynamisme des écosystèmes, des conditions plus favorables et des actions constantes des services forestiers. Cependant un certain nombre de facteurs constituent des entraves à son développement. Il s'agit notamment de l'extension des habitations et des terres de culture ainsi que la construction d'infrastructures publiques comme les routes, les pistes , les points d'eau etc…A cela s'ajoutent les feux de brousse et les coupes abusives opérées par les populations. La région présente deux zones éco-géographiques relativement homogènes du point de vue des ressources forestières. Ces zones ont été subdivisées en cinq sous-zones que sont : le Walo, le proche Diéri,le Diéri, le ferlo-Est et le ferlo-Sud. Chacune d'elles présente une spécificité qui fait appel à des types d'interventions différentes.

PROTECTION DES FORETS

Elle passe inévitablement par une lutte efficace contre les feux de brousse, cause principale de dégradation des écosystèmes forestiers.

Les interventions permanentes du Service Régional des Eaux et forêts en terme préventives et actives ont permis d'atténuer le phénomène cette année. En effet les superficies brûlées étaient de 33 350 ha en 2003 contre 13 427 ha en 2004, soit un coefficient multiplicateur de 0.40 donc une réduction de 60% en terme relatif. Un effort particulier a été noté dans le département de Kanel où on a enregistré 32 950 ha de superficie brulée en 2003 contre zéro ha en 2004 alors que pour le département de Matam c'est l'effet contraire qui s'est produit entre 2003 et 2004. Quant au département de Ranérou la situation est quasiment identique entre 2003 et 2004 (cf tab 2 et 3).

Le réseau régional de pare-feu compte 1316 km (dont 424 km nouvellement créés) en 2004 contre 1205 km en 2003. L'action des comités villageois et l'appui du projet Biodiversité Sénégal-Mauritanie, de l'ONG ADOS et du PGIES ont été déterminants dans l'ouverture des pare-feux. Cependant le problème majeur demeure leur entretien annuel. En effet les parties non entretenues sont vite enherbées et recouvertes d'arbustes et nécessitent une réhabilitation. Ainsi 26 km ont pu être réhabilité en 2004.

La lutte contre les feux de brousse revêt un caractère préventif qui s'article autour des séances d'information, d'éducation et de communication(IEC) assorties de mise en place de comités de lutte villageois, de séances d'allumage de feux précoces ainsi que d'ouverture et d'entretien de pare-feux. Elle revêt également un

caractère actif consistant en la mise en œuvre de moyens et stratégies pour arrêter la progression des feux. Celle-ci se traduit par la mobilisation des comités de luttes villageoises à qui des sessions de formation ont été dispensées par les services forestiers pour venir à bout du fléau.

REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

L'amélioration du couvert végétal agressé par la déforestation et la sécheresse est un impératif majeur pour la reconstitution des écosystèmes. Le reboisement en est une alternative.

Le démarrage au niveau régional de la campagne national de reboisement a coïncidé avec la célébration de la journée de l'arbre le 26 juillet 2004 à Orkadieré. Ainsi pour une prévision en 2004 de 1300 000 plans produits (1520 000 plans en 2003), le taux de réalisation obtenu est de 76% (75% en 2003), soit 98 3067 plans.

En plantation linéaire, il a été utilisé 29 980 plans pour une distance de 68 Km (163 815 plans pour 134 km en 2003) alors qu'en plantation massive c'est plus de 600 000 plans pour une superficie de 398 ha (contre 164245 plans pour 351 ha en 2003)(cf tab 4).

Sur un total de 983 067 plans produits en 2004, les départements de Matam, Kanel et Ranérou sont crédités respectivement de 140 598 plans, 454 825 plans et 156960 plans, le reste revient au PGIES (37042 plans), PVF (146 087), POA (30 175 plans), UNP/SEN(6 886 plans) et Société/ong(10 494 plans) (cf tab 5).

AMENAGEMENT ET PRODUCTION FORESTIERE

Par arrêté N° 01994/MDRH /DEFCCS/BSCEF du 25 février 1990 l'exploitation du charbon de bois est interdite dans la région. Cependant les produits de cueillette, du bois de chauffe, de service et d'artisanat sont autorisés.

Les produits forestiers exploités en 2003 et 2004 se présentent comme suit (cf Tab 12 et 13) :

Quant aux recettes issues de l'exploitation forestière, elles sont en nette progression depuis 2002. En effet de 3 827 575f en 2002, elles sont passées à 8 656 925f en 2003 et s'élèvent en 2004 à 13 324 855 f. En 2004, 71% de ces recettes (contre 75% en 2003) sont issues de l'exploitation forestière du département de Ranerou-ferlo et 29% (contre 25% en 2003) du département de Matam (cf tab 7 et 8).

GESTION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

La chasse est interdite dans la région depuis 1975 mais on note des indices de braconnage. La faune est essentiellement composée de la gazelle à front roux (gazelle rufifront) , de l'Autriche (strithio camedus), de la grande Outarde arabe (oris arab) et de la poule de pharaon (Eupodotis senegalensis), de l'hyène tachetée, du Chacal doré, du Phacochère, du Caracal, du Patas roux et des rongeurs et petits carnivores.

L'aviphone est aussi représentée par les pintades, francolins, gangas, pigeons et tourterelles et des paresseux. Des oiseaux d'eau migrateurs comme les Dendrocygnes, les aigrettes, l'ombrette, les sarcelles, les vameux et les oies de gambie arrivent annuellement dans la région.
Certaines aires sont protégées du fait des menaces qu'elles subissent. C'est le cas de la réserve de faune sud qui est menacée par les activités agricoles et la transhumance si bien que la migration des Kobas jadis très fréquentes n'est pas observée depuis plusieurs années. C'est pourquoi l'erection de la réserve en Game-farming ou en Ranching privés constitue une alternative à ces menaces.

PROJETS FORESTIERS DE LA REGION

Deux projets forestiers interviennent dans la région :

- *L e Projet de Gestion Intégrée des Ecosystéme* (PGIES): C'est un projet qui intervient dans 4 paysages caractéristiques du pays à savoir : le Ferlo, le Parc National de Niokolokoba, le Parc National du delta du Saloum et la Zone des Niayes.

Au niveau de la région de Matam ses activités sont concentrées dans les réserves de Faune du Ferlo Nord et Sud et dans les réserves Sylvo-pastorales adjacentes. L'objectif du projet est de (i)conserver et d'utiliser de façon durable la biodiversité importante sur le plan mondial (ii)de renforcer la séquestration du carbone dans quatre écosystèmes représentatifs du Sénégal pour générer des bénéfices à l'échelle nationale et mondiale à partir d'une utilisation durable des ressources naturelles et d'un partage équitable des profits tirés de la conservation. Le domaine d'intervention du projet est la conservation et la gestion durable des ressources naturelles dans les aires protégées et autour d'unités pastorales et terroirs villageois. Le projet, d'un coût global de 14013000 US $ a une durée de vie de 10 ans répartie en trois phases de 3 ans, 4 ans et 3 ans.

- *Le projet Biodiversité Sénégal / Mauritanie* dont l'objectif global est de développer et d'appliquer des systèmes de participation répliquables en vue de réhabiliter et de gérer de façon durable, les terres dégradées bordant le fleuve Sénégal aux fins de la préservation de la diversité biologique et des avantages découlant des changements climatiques. La zone d'intervention du projet couvre une bande de 50 km de large de part et d'autre du fleuve Sénégal. Les principales composantes du projet sont : (i)la restauration et la gestion des terres dégradées; (ii)la réduction de la pression sur les ressources naturelles; (iii)la gestion des feux de brousse ; (iV)la génération de revenus communautaires et (V)le Renforcement intitutionnel. Le projet d'un coût global de 12760360 US $ a une durée de vie de 5 ans (2001-2005).

EAUX ET FORETS

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Localisation des Forêts classées(FC),Réserve de Faune(RF) et Réserve Sylvo Pastorale (RSP) par département.

Tableau 2 :Action de lutte contre les feux de brousse : situation régionale de 1998 à 2004

Tableau 3 : Action de lutte contre les feux de brousse situation par département en 2003

Tableau 3 (suite) : Action de lutte contre les feux de brousse situation par département en 2004

Tableau 4 : Evolution des campagnes de reboisement : situation régionale de 1998 à 2004

Tableau 5 :Evolution des campagnes de reboisement ; situation par département en 2003

Tableau 5(suite) :Evolution des campagnes de reboisement ; situation par département en 2004

Tableau 6 : Répartition des organismes d'exploitation forestière de la région de Matam

Tableau 7 :Situation générale des recettes et des quantités de produits exploités de 2001 à 2004

Tableau 8 :Répartition par département de l'exploitation forestière en 2004

Tableau 8(suite) :Répartition par département de l'exploitation forestière en 2003

Tableau 9 : Evolution des recettes tirées de l'exploitation (domaniale et contentieuses) de 2000 à 2004

Tableau 10 : Evolution des quantités de gomme arabique exploitées de 2000 à 2004 dans la région (département de Ranérou-ferlo).

Tableau 11 :Implication des populations dans la lute contre les feux de brousse de 1997 à 2004

*Tableau 12 :*Produits forestiers exploités par département en 2003

*Tableau 13 :*Produits forestiers exploités par département en 2004

SANTE ET HYGIENE

SANTE

Les activités nationales de santé sont toujours orientées vers la réalisation des objectifs prioritaires du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) couvrant la période 1998-2007. Ces objectifs prioritaires sont notamment la réduction du taux de mortalité maternelle qui se situe au plan national à 510 sur 100 000 naissances vivantes (450 en zone urbaine et 950 en zone rurale-EDS2-1992-); la réduction du taux de mortalité infanto-juvénile qui au plan national se chiffre à 143 sur 1000 naissances vivantes (MICS-2000-); la maîtrise de la fécondité et l'accès accru aux services sociaux de base qui est une des actions prioritaires du programme national de lutte contre la pauvreté. Dans le cadre de la réforme hospitalière tous les hôpitaux ont été érigés en Etablissement Public de Santé (EPS) en vu entre autres d'améliorer la gestion interne de ces structures.

La contrainte majeure à laquelle la région est confrontée dans le domaine de la santé est d'ordre géographique. En effet, c'est une vaste région qui occupe 1/7 du territoire national. C'est une région enclavée qui n'est accessible qu'à partir de la route Nationale N° 2. Pendant la crue du fleuve, les postes de santé du **walo**, du **Bosséa** et du **Damga** sont enclavés. La route qui relie Matam-Linguére longue de 220km qui traverse une bonne partie de la région est en très mauvais état. Quant aux pistes de production, elles sont pratiquement impraticables durant la saison des pluies (juillet-Décembre).

Le District sanitaire de Matam a été érigé en Région médicale en 2002 suite à l'érection de Matam en région. Ainsi avec le découpage administratif de la région on se retrouve avec 3 districts sanitaires au niveau des trois départements que compte la région à savoir, Matam, Kanel et Ranérou.

Infrastructures :

Les infrastructures sanitaires dont dispose la région en 2004 se résument à :

- un hôpital (situé dans la commune de Ourossogui)
- 2 centres de santé
- 58 postes de santé dont 27 à Matam, 25 à Kanel et 6 à Ranérou-ferlo soit un poste de santé pour 7783 habitants en 2004
- 43 maternités rurales
- 2 maternités urbaines
- 14 pharmacies
- 3 PMI
- 40 cases de santé

Les moyens logistiques

Les moyens logistiques en 2004 sont constitués de 3 ambulances, 4 véhicules de supervision, 68 Motos, 68 réfrigérateurs(et/ou congélateurs), 13 ordinateurs, une photocopieuse et un vidéo projecteur.

Les besoins en infrastructure et logistiques en 2004 se résume principalement à :

- 2 centres de santé pour chacun des districts sanitaires de kanel et Ranérou
- 15 postes de santé dont 3 à Matam, 4 à Kanel et 8 à Ranérou-ferlo.
- 1 BRISE (Grandes Endémies) pour le district de Matam
- un véhicule de liaison DS Ranérou
- 5 ordinateurs pour Ranérou
- 3 fax et 3 photocopieuses pour les 3 Districts sanitaires
- 18 motos dont 3 pour la région médicale, 3 pour DS-Matam, 4 pour DS-Kanel et 8 pour DS-Ranérou
-12 réfrigérateurs (et/ou congélateurs) dont 4 pour la région médicale, 2 pour
DS- Matam, 2 pour DS-Kanel et 4 pour DS-Ranérou,

Personnel :

La région compte en 2004 un personnel (étatique) composé de(cf tab 6):

- 6 médecins dont 2 pour l'hôpital, soit 1 médecin pour 75 237hts
- 1 pharmacien
- 1 chirurgien Urologue
- 2 chirurgiens dentistes
- 9 sages femmes d'état
- 43 infirmiers d'état
- 6 Agents sanitaires
- 7 aides infirmiers
- 3 assistants sociaux
- 4 Technicien Génie sanitaires
- 11 TS santé
- 18 infirmiers Breveté Contractuel
- 1 Prothésiste

Les Besoins en ressource humaine en 2004 s'établissent ainsi qu'il suit:

-4 médecins dont 1 pour la région médicale et 3 pour les 3 districts sanitaires(DS)
- 2 assistants sociaux pour les districts de Matam et Ranérou
- 5 Techniciens Supérieurs de Santé dont 1 pour la RM, 2 pour le DS Matam, et 2 pour les DS de Kanel et Ranérou
- 35 infirmier d'état dont 16 pour le DS Matam,14 pour le DS kanel et 5 pour le DS Ranérou
- 10 infirmiers brevetés dont 6 pour le DS-Matam,3 pour le DSkanel et 1 pour le DSRanérou

- 10 agents sanitaires dont 3 pour le DS Matam, 6 pour le DS Kanel et 1 pour le DS Ranérou
- 2 aides infirmiers pour le DS Matam
- 1 aide social pour le DS kanel
- 5 sages femmes d'état dont 1 pour la région médicale, 1 pour le DS Matam, 2 pour le DS Kanel et 1 pour le DS Ranérou
- 1 Technicien Supérieur Génie Sanitaire pour le DS Ranérou

Activités curatives *(cf tab 8) : en 2003 (les données de 2004 ne sont pas disponible) la région médicale a enregistré 59425 consultants(personnes qui se présentent pour une pathologie)qui ont toutes subi une consultation. Par ailleurs le nombre de malades hospitalisés en 2003 s'élève à 1430 pour 2625 journées d'hospitalisation. Le nombre de lits disponibles en 2003 est de 442 dont 190 au pavillon et 252 en maternité.*

Bilan épidémiologique (cf tab 9):

Le paludisme (simple et grave) représente à lui seul plus de 55% des affections courantes en 2003 et 2004 soit, respectivement 30 572 cas et 25 416 cas. Les maladies diarrhéiques et l'anémies viennent de loin en deuxième et troisième positions avec respectivement un peu plus de 5% et un peu moins de 4%.

Activités liées a l'accouchement (cf tab 10) :

En 2004, sur 5 759 accouchements survenus dans la région médicale les 16% ont eu lieu à domicile (contre 11% en 2003). Ces accouchements ont produit 5530 enfants nés vivants et 273 morts nés. Les cas d'avortement ont sensiblement augmenté en 2004 et atteignent 287 cas (contre 72 en 2003) alors qu'aucun décès de mère n'a été enregistré contrairement à 2003.

Statistiques de 2003 concernant l'hôpital (tab 11 à 16)

- Nombre de lits =100
- Nbre de malades admis à l'hôpital=2613
- Nbre de jours passés à l'hôpital=9888
- Durée moyenne de séjour (voir tab 14)
- nbre de décès = 190
- taux de décès par service= (voir tab 16)

Activités liées à la vaccination

En 2004,le taux de couverture vaccinale n'est pas encore disponible par contre celui de 2003 observé lors des JNV est compris entre 104 et 108%(cf tab 18).Par ailleurs en 2004,la population cible à vacciner (enfants moins un an) a été fixée à 15 734 (contre 18189 en 2003).C'est ainsi que pour le BCG ,la population touchée s'élève à 11926 enfants (contre 11 703 en 2003) ; pour le Rouvax 6 608 enfants (contre 7168 en 2003) ; pour la fièvre jaune, 7505 enfants (contre 7062 en 2003) ; pour

le DTC3 , 10 998 enfants (contre 8751 en 2003), pour l'AT2 et +, 10966 enfants (contre 8 599 en 2003).

Indicateurs de Santé observés en 2000(ESIS) :

Selon l'Enquête Sénégalaise sur les Indicateurs de Santé (ESIS) réalisée en 2000 on a:

Un faible taux de prévalence contraceptive 1,7% chez la femme contre 7 ,9% au plan national ;

Un faible taux des accouchements assistés de 34% contre 48,3% au plan national

Un taux élevé des accouchements à domicile de 64,1% contre 50% au plan national

Une faible connaissance du planning familial de 30% contre un taux national de 51,6%

Une faible couverture du PEV de 35,1% contre un taux national de 53%

Un faible taux de l'allaitement maternel exclusif (AME) de 3,4% contr 19.4% au plan national.

RATIO PERSONNEL DE SANTE PAR RAPPORT A LA POPULATION en 2004

Population Région de Matam en 2004(estimation)= 451422 hts
1 Médecin pour 75 237 hts 1 Chururgien Urologue pour 451 422 hts 1 Chururgien Dentiste pour 225 711 hts 1 Sous officier d'hygiène pour 451 422 hts 1 Axilliaire d'hygiène pour 150 474 hts 1 Agent d'hygiène pour 902 844 hts 1 Technicien Supérieur de Santé pour 41 038 hts 1 Sage Femme d'Etat pour 50 158 hts 1 Infirmier pour 6 639hts (Infirmier d'Etat + aide Infirmier + infirmier Breveté contractuel)

HYGIENE

L'hygiène du milieu et des denrées alimentaires est un élément important du dispositif mis en place pour préserver la santé des populations. C'est à cela que s'atèle le Service de la Brigade d'hygiène dont les actions se résument à :

- la constatation des infractions au niveau des concessions et des établissements recevant du public afin de prendre des mesures allant de l'avertissement à l'amande (cf Tab 3,4,4bis,5)

- des séances d'Information- d'Education et de Communication (IEC) (tab 6) qui se déroulent dans des localités diverses comme les villages, communes, centres de santé , Daraas , camp militaire, CDEPS etc.. . Les séances se manifestent à travers les entretiens, les causeries, les conférences,les mobilisations sociales, les formations, les radio-crochet, les distributions gratuites de préservatifs, et la promotion des moustiquaires.

- l'assainissement qui se manifeste par le toilettage quotidien des communes et à l'organisation de séance de Set-Setal(tab 7, 7bis)
- la promotion des moustiquaires imprégnés
- la désinfection (cf tab n° 8)
- la désinsectisation (cf tab n° 9)
- la délarvation (cf tab n° 10)
- le saupoudrage (cf tab n° 11)
- la nébulisation (cf tab n° 12)

Personnel de la brigade d'hygiène:

Il est composé en 2004 de 9 agents dont un sous-officier , 5 agents d'hygiène et 3 auxiliaires d'hygiène.

Matériel et Logistique de la Brigade d'hygiène:

La BH est équipée en 2004 de 5 motos , 6 pulvérisateurs LCE,
2 pulvérisateurs manuels, 4 poudreuses manuels, une loupe, une poudreuse grand débit. A noter que la BH ne dispose pas de véhicule, ce qui constitue un handicap dans l'exécution correcte de sa mission.

Hygiène du milieu :

L'insalubrité du milieu est surtout le fait :
- des ordures ménagères entassées à même le sol ou dans les rues pour remblayer les crevasses créées par l'hivernage.
- des animaux en divagation (ânes, vaches) surtout en hivernage ou en début de saison sèche.

- l'absence d'abattoirs des animaux. L'abattage se fait sur une aire et à même le sol, derrière les villages ou les communes. Ce qui a pour conséquence :

- une émanation d'odeur nauséabonde,
- une Absence d'eau courante et saine,
- le transport de la viande est assuré par les
- 《Pouss Pouss 》ou les charrettes à traction animale,
- les tas d'ordures entourent ces boucheries.

Néanmoins, les concessions sont généralement balayées une fois par jour. Le système utilisé pour le traitement de ces déchets solides est l'incinération.

En 2004, plus de 700 concessions (1432 en 2003) ont été visitées. Par rapport à l'assainissement on note que 22% de ces concessions disposent de fosse septique et 81% de latrine.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable 78% des concessions disposent de robinet à domicile, 27% s'approvisionnent à partir d'une borne fontaine et 1% à partir d'un puits (cf tab 3 et 3bis).

En 2004, Les infractions relevées lors des visites de concessions (au nombre de 701) et Etablissement Recevant du Public (ERP au nombre de 932) s'élèvent à 573. Les infractions les plus fréquentes(tab 4bis) sont :

- défaut de poubelle réglementaire (17%)
- jet d'eau usée sur la voie public (9,4%)
- Enclos insalubre (9%)
- Défaut de conditionnement alimentaire (8%)
- Système individuel assainissement non-conforme (6,6%)
- Insalubrité maison et alentour (6%)
- Défaut de balayage (5,4%)
- Dépôt d'ordure intérieur des maisons ((5%)
- Dépôt d'ordure voie publique (4,4%)
- Insalubrité lieu de travail (4,4%)

Hygiène des denrées alimentaires :

Elle est surtout observée au niveau des Etablissements Recevant du Public (ERP). Les ERP sont des lieux de vente d'aliments (boutiques, cantines, boulangeries, restaurants, dibiteries, 《 tangana 》 etc..) où le respect des règles d'hygiène est une exigence que les commissions auxiliaires départementales et régionales de protection civile ne manquent pas de sanctionner lors de leur sorties.

En 2004, c'est 932 ERP qui ont été visités (contre 191 en 2003) (cf Tab 4bis sur les infractions relevées en 2004).

SANTE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 *:Evolution des* infrastructures sanitaires 1999-2004

Tableau 2 *:*Infrastructures sanitaires par département en 2003 et 2004

Tableau 3 : Besoins en infrastructures par département 2003- et 2004

Tableau 4 et 4(suite) *:Logistique en 2003 et 2004*

Tableau 5 et 5(suite) *:Besoins en logistique par département en 2003 et 2004*

Tableau 6 *:Personnel District sanitaire de Matam 1999-2004*

Tableau 7 *:Besoin en ressource humaine par département 2003 et 2004*

Tableau 8 *:Activites curatives du District Sanitaire1998-2004*

Tableau 9 *:Bilan épidémiologique du District de Matam 2000-2004*

Tableau 10 *:Activités liées au service d'accouchement du district de matam 1998-2004*

Tableau 11 *:*Capacité d'accueille (Nbre de lits) hôpital de matam 2001-2004

Tableau 12 *:* Nbre de malades admis dans l'hôpital de Matam 2000-2004

Tableau 13 *:*Nbre de Jours passés dans l'hôpital de Matam 2000-2004

Tableau 14 *:*Durée moyenne de séjour hôpital matam 2000-2004

Tableau 15 *:*Décès à l'hôpital de matam 2000-20004

Tableau 16 :Taux de décès à l'hôpital de matam 2000-2004

Tableau 17 *:*Vaccination enfant (-1an)à matam 1998-2004

Tableau 18 *:*Taux de couverture vaccinale1998-2004

HYGIENE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :*Personnel Brigade D'hygiène 2002-2004*

Tableau 2 : Matériel Brigade d'hygiène 2002-2004

Tableau 3 et 3bis *: Constatation des infractions :nbre de concessions visités en 2003 et 2004*

Tableau 4 : Recherche infractions : Nbre ERP en 2004

Tableau 4bis : Infractions relevées lors des visites de concession et des ERP en 2004

Tableau 5 : Infractions constatées en 2003

Tableau 6 :Information- Education- Communications(IEC)2002-2004

Tableau 7et 7bis : Travaux d'assainissement en 2003 et 2004

Tableau 8 : Travaux de désinfection en 2004

Tableau 9 : Travaux de désinsectisation en 2004

Tableau 10 : Travaux de délarvation en 2004

Tableau 11 : Travaux de saupoudrage en 2004

Tableau 12 : Travaux de Nébulisation en 2004

EDUCATION

L'année académique 2003/2004 a surtout été ponctuée de perturbations (gréves, débrayages etc..) au niveau régional, occasionnant la mise en place de dispositif de rattrapage des cours. Ces incidents bien que atténués par les mesures d'urgence prises n'ont certainement pas été sans effets négatifs sur les principaux niveaux d'enseignement.

I- ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

Dans le secteur du développement intégré de la petite enfance on distingue :

- les écoles maternelles ;
- les cases des tout petits ;
- les garderies communautaires.

L'effectif global de ces structures se chiffre à 1257 enfants dont 705 filles en 2004 (contre 496 dont 283 filles en 2003). L'ouverture de deux cases des Tout-petits (Kanel et Sinthiou Garba) et deux garderies communautaires (Thimping et Waoundé) en est la principale explication.

Le personnel enseignant au nombre de 27 (dont 20 femmes) est caractérisé par la diversité des profils et la féminisation. En effet il est constitué d'instituteurs adjoints, de maîtres contractuels,de volontaires de l'éducation et d'animateurs polyvalents sans formation préalable (pour la plupart) à la gestion du secteur.

En 2004, on compte dans la région 4 écoles maternelles situées dans les communes de Matam, Ourossogui et dans les villages de Ndouloumadji et Woudourou. L'apport des populations a été déterminant dans l'édification de ces écoles maternelles. On note cependant que la plupart des écoles maternelles fonctionnent sous abris provisoires.

L'effectif total de ces établissements s'élèvent à 708 enfants dont 402 filles, soit 57%.

Les enseignants des écoles maternelles sont au nombre de 20 dont 14 femmes, soit 70%.

L'avènement de la case des tout-petits qui est une initiative du gouvernement de l'alternance s'insère parfaitement dans cet ordre d'enseignement. C'est ainsi qu'on assiste un peu partout dans le pays à la construction de ces cases.

A Matam, 16 cases des Tout-petits ont été dénombrées en 2004 (contre 14 en 2003).

Elles sont inégalement réparties selon les départements. En effet Matam en compte onze, Kanel, quatre et Ranérou, une .

Quant aux garderies communautaires au nombre de cinq, quatre d'entre elles sont implantées dans le département de kanel(waoundé, Thimping, Orkadiéré) et un à Matam.

II- ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

C'est le niveau d'enseignement le plus développé de la région de par le rythme d'extension et de déploiement de la carte scolaire. En effet de 98 écoles et d'un peu moins de 400 classes en 1994, la région compte en 2004, 222 écoles et 1032 classes fonctionnelles, soit un coefficient multiplicateur de 2,26 par rapport aux écoles et 2,58 par rapport aux classes. Dans la période 1994-2004, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est passé de 30% à 71,23%, soit un gain d'un peu plus de 41 points en 10 ans alors que la moyenne nationale s'établit à un peu plus de 79% en 2004. Quant au TBS fille, il est passé dans la même période de 28,45 % à 72,79% dépassant pour la première fois (c à d en 2004) celui des garçons qui est 69,51% en 2004.
L'apport des populations (surtout des émigrés) en termes de construction et d'équipement des écoles a beaucoup contribué à améliorer ce niveau d'enseignement même s'il reste encore beaucoup à faire.

Structure et effectif : En 2004, la région compte 222 écoles et 1032 classes contre 202 écoles et un peu plus de 900 classes en 2003, soit un accroissement relatif de 10% par rapport au nombre d'école et d'environ 15% par rapport au nombre de classes. On note cependant que 38 de ces écoles sont restées fermées faute de maître pour la plupart.
La répartition par département crédite Matam de 99 écoles, Kanel, 78 écoles et Ranérou, 45 écoles. Plus de 2/3 de ces écoles sont à cycle incomplet et le cas le plus frappant est celui de Département de Ranérou où la quasi-totalité des écoles sont à classe unique ce qui milite pour le système de classe multigrade afin de rentabiliser les locaux et autres ressources.
Les effectifs en 2004 tous niveaux confondus(cftab 5 et 6), s'établissent à 45 038 élèves dont 54% de fille contre 39 702 élèves dont 52% de filles en 2003. Cet accroissement est du aux 20 nouvelles créations, aux réouvertures et aux dégels intervenus dans les départements.
La répartition par département indique qu'en 2004, 58% (contre 60% en 2003) des effectifs sont concentrés dans le département de Matam, 38% (contre 37,5% en 2003) dans celui de Kanel et 4% (contre 2,5% en 2003)à Ranérou.
En l'espace de deux ans (2002-2004) le TBS au niveau départemental est passé de 15,60% à 34,28% pour Ranérou ; de 52% à 63,97% pour Kanel ; de 83,64% (en 2004) pour Matam.
L'enseignement privée n'est pas très présent dans la région à part les « médersas », les écoles arabes ou des écoles coraniques (3 éme type)

qui disposent d'effectifs importants. Selon les dernières statistiques de l'Inspection D'académie le nombre de《 Daaras 》et de《 médersa 》se chiffre à 210 avec un effectif de 10 000 sujets dont les 90% sont âgés de 5 à 13 ans.La prise en compte de ce type d'enseignement dans la détermination du TBS ne pourrait être que bénéfique pour la région.

En ce qui concerne les recrutements au CI (cf tab 7), l'objectif régional fixé en 2004 est de 14 146 enfants dont 52,5% de fille, mais au finish le taux de réalisation global est de 47,58% et 45,9% pour les filles (contre 83% et 88% pour les filles en 2003). Les taux de réalisation par département en 2004 donne 98,5% (92,4%pour les filles) à Ranérou ; 52,88% (51,3% pour les filles) à Matam et 28% (27,3% pour les filles) à Kanel.

Le taux de réussite au CFEE n'est pas encore disponible pour l'année 2004. Entre 2002 et 2003 par contre il est passé au niveau régional de 60,1% à 64 %.

Au niveau départemental les taux de réussite en 2003 ont été respectivement de 67,4% à Matam, 59,5% à Kanel et 44% à Ranérou.

Le personnel (cf tab 8 et 9): De 887 enseignants en 2003, l'effectif du personnel est passé à 1080 enseignants en 2004, soit une augmentation en terme relatif de 22%. Cependant il faut noter qu'en 2004, 72 parmi eux (contre 59 en 2003) sont des enseignants hors classe. L'effectif de 2004 est composé de 98 Instituteurs, 86 Instituteurs Adjoints, 540 maîtres contractuels et 356 Volontaires de l'éducation.

III- ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE

C'est un niveau d'enseignement en plein essor. En effet le nombre d'établissements s'est accru en passant de 2 à 12 en l'espace de 6 ans. L'apport des populations en termes de construction et d'équipement des collèges a été pour beaucoup au développement de ce sous-secteur. Par ailleurs les bons résultats aux examens du BAC et BFEM (BAC ,75% et BFEM,59%) sont aussi des éléments d'appréciation de la performance du sous-secteur.

Structure et effectif : En 2004, on compte 12 collèges et un lycée à deux cycles au niveau régional (cf tab 16). Huit parmi ces 12 collèges ont été construits et équipés par les émigrés pour un coût moyen unitaire d'environ 30 millions de FCFA. A noter qu'un nouveau lycée d'enseignement général est en construction dans la commune de Matam. En outre il est prévu la construction des collèges de Ranérou et Vélingara avec une capacité d'accueil de 600 élèves chacun de même 16 classes pour des besoins d'extension sont inscrits au programme.

L'effectif en 2004 dans le moyen et le secondaire, s'élève à 3815 élèves dont 1388 filles (contre 2909 élèves dont 989 filles en 2003),

soit 36,4%. Le cycle moyen totalise 3441 élèves (dont 1301 filles) alors que le secondaire s'établit à 374 élèves (dont 90 filles).
La hausse des effectifs par rapport à l'année précédente s'explique par les bons résultats à l'entrée en sixième.
La répartition par département de l'effectif crédite Matam, Kanel et Ranérou respectivement de 74%, 25% et 0,58%.

Le personnel :En 2004, le corps enseignant du moyen et secondaire compte 144 enseignants dont 89 sont des professeurs contractuels et des vacataires, soit 62%.
Les besoins en personnel enseignants toutes disciplines confondues se chiffrent à 49 professeurs.
Par ailleurs certaines disciplines sont absentes faute de spécialistes pour les enseigner, il s'agit de l'Economie familiale,l'éducation artistique,l'éducation musicale,l'Allemand ou le Russe.

IV- ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

La région ne dispose que d'un Centre d'Enseignement Technique Féminin (CRETF) qui porte désormais le nom de Centre de Formation Professionnelle en Economie Familiale et Sociale (CFPEFS) afin de mieux prendre en charge les aspirations des populations. Les changements opérés sont entre autres, le mode de gestion de l'école, le mode de recrutement des élèves, l'élargissement des modules de formation, l'intégration progressive des garçons dans la formation etc.
En effet, il n'existe pas de lycée technique ni de Bloc Scientifique et Technique. Ceci ne milite pas en faveur de l'amélioration du niveau de qualification professionnelle et des possibilités d'insertion des jeunes. Cependant le Centre Polyvalent de Formation des Producteurs à Ogo qui vient d'être inauguré ainsi que la construction des centres de formation professionnelle à Agnam Civol et Waoundé et celui de Sadel qui est à l'état de projet suscitent de l'espoir pour la région . Ces centres aideraient à absorber les enfants issus des écoles coraniques ou exclus des écoles élémentaires ou des CEM qui pour la plupart sont désoeuvrés et désespérés. Le CRETF comptait 39 élèves (juillet 2003) répartis dans les cinq types de cours.
L'effectif en 2004, s'élève à 28 élèves pour une capacité de 50 élèves. Cet effectif se répartit en 6 cours.
Le personnel enseignant en 2004 se résume à 15 formateurs (contre 6 en 2003) tous des vacataires, ce qui a permis cette année de développer d'autres filières comme la céramique, l'agri-élevage, l'alphabétisation et... Cependant dans les années à venir les filières seront diversifiées et on aura entre autres, la coupe, la couture, l'hôtellerie, l'agro-alimentaire, la coiffure, la poterie etc..

V- ALPHABETISATION

La période 2003-2012 a été proclamée par les Nations Unies,《 Décennie de l'élimination de l'analphabétisme 》.

Au plan national et dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) consigné dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le taux d'alphabétisation qui était de 39,1% en 2001 (dont 51% pour les hommes et 29% pour les hommes) devrait être porté à 45% en 2005 (dont 55% pour les hommes et 35% pour les femmes); 58% en 2010 (dont 65% pour les hommes et 50% pour les femmes) et 73% en 2015 (dont 75% pour les hommes et 70% pour les femmes).Pour ce faire les actions prioritaires qui ont été déclinées entre dans le cadre du renforcement des capacités et de la promotion des services sociaux de base. Elles sont axées sur le développement et la mise en œuvre des programmes d'éducation et d'alphabétisation fonctionnelle.

Au plan régional l'alphabétisation est en plein essor malgré le ralentissement des activités constatés au niveau de certains projets et programmes comme la SAED,le PRODAM et le PIP . En effet, certaines zones de la région, notamment le ferlo jusqu'ici non inexplorée, sont maintenant investies. Par ailleurs, des efforts en matière de sensibilisation et de mobilisation ont été développés par la Coordination Régionale des Opérateurs en Alphabétisation (CROA) et ses différents démembrements qui se sont fixé comme objectif , l'éradication de l'analphabétisme en 2010.

En 2004 les projets qui interviennent dans la région sont :

- le PAPA 2
- Le PAIS/ETTA
- Le PRODAM2
- Le TOSTAN

Les opérateurs utilisent généralement les salles de classe des écoles publiques ou à défaut des abris provisoires. Ils s'adonnent à des séances de recyclage et de formation continuée. Le matériel didactique et les fournitures sont constitués de manuels de lecture, de calcul, de cahiers, ardoises, bics, craie etc.. mais aussi des ouvrages de thématique à dominante technique sur l'embouche,la gestion, la santé et l'environnement. La fréquentation varie d'un projet à l'autre. Par ailleurs, il a été constaté un engouement prononcé dans les centres wolof et Soninké.

Le PAPA-2 a financé au niveau régional 25 opérateurs dont 14 dans le département de Matam, 6 dans celui de Kanel et 5 à Ranérou pour 250 Classes d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) dont 140 à Matam, 60 à Kanel et 50 à Ranérou. Ces opérateurs développent des activités d'alphabétisation fonctionnelle et couvre pratiquement les zones du

Walo et du Diéri. On note pour cette année 7462 auditeurs dont 6244 femmes, soit 84%. A coté des CAF on a les Ecoles Communautaires de Base (ECB) au nombre de 20 réparties entre Matam(10), Kanel(5) et Ranérou(5) pour un effectif global 554 apprenants dont 357 filles.

Le PAIS /ETAT connaît un regain d'activité actuellement. En effet de 22 classes en 2002, le programme a atteint 60 classes réparties entre Matam (29), Kanel (22) et Ranérou (9) pour un effectif de 2195 auditeurs dont 1913 femmes, soit 87%. A noter que contrairement au PAPA2, le contenu des programmes au PAIS/ETA est de type classique c'est-à-dire axé uniquement à la lecture et au calcul sans aucune activités productives.

Le PRODAM-2 pour la formation des producteurs 9 centres dont 7 dans le Ferlo et 2 dans le Diéri pour un effectif moyen de 60 auditeurs par centre soit au total 840 auditeurs. Les loclités du ferlo sont :
Malandou,Fété Fowrou, Dendou, Loumbol-Samba- Abdou,Ranérou,Fourdou et Pétiel. Celles du Diéri sont : Ourossogui et Oréfondé

Le TOSTAN a un nouveau programme dénommé, Union des Banques Suisse qui couvre les seuls départements de Matam et Kanel avec 50 centres dont 20 à Matam et 30 à Kanel , pour un effectif global de 1069 auditeurs.

VI- ENSEIGNEMENT ARABE ET CORANIQUE

Du fait de manque de statistiques, il urge de mener des enquêtes spécifiques pour ce type d'enseignement qui est très présent dans la région, faisant d'elle l'un des foyers d'éducation coranique et religieuse du pays. En effet, l'enseignement arabe ne concernait récemment qu'un dixième de l'effectif total des élèves. Il existe néanmoins de nombreux Médersa et des écoles arabes privées et un public expérimental à Ndouloumadji. L'augmentation des structures et le nombre de volontaires arabes contribueraient à l'expansion de l'enseignement arabe dans la région.

Quant à l'enseignement coranique, il est effectué au niveau des Daaras (Dudaal), il concerne un effectif important d'enfants en âge scolaire mais ces derniers ne sont pas pris en compte dans la détermination du TBS régional.

EDUCATION

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 et 1(suite) *:Education préscolaire : Effectif par classe et par section 2003 et 2004*

Tableau 2 et 2(suite) *: Education préscolaire* Répartition cases des tout-petits et écoles maternelles en 2003 et 2004

Tableau 3 : *Education préscolaire : Personnel enseignant en 2003*

Tableau 4 *: Education préscolaire : Personnel enseignant en 2004*

Tableau 5 : *Enseignement élémentaire :Effectif par niveau en 2003*

Tableau 6 *:Enseignement élémentaire :Effectif par niveau et par département en 2004*

Tableau 7 : *Enseignement élémentaire :Recrutement au CI en 2003*

Tableau 7et 7 (suite) *:Enseignement élémentaire :Recrutement au CI 2004*

Tableau 8 : *Enseignement élémentaire -personnel en 2003*

Tableau 9 : *Enseignement élémentaire - personnel en 2004*

Tableau 10 : *Enseignement élémentaire- stock manuel reçu en 2002-2003*

Tableau 11 *:Enseignement élémentaire - stock manuel par IDEN 2003-2004*

Tableau 12 :*Enseignement élémentaire Examens professionnel 2002/2003*

Tableau 13 *:Enseignement élémentaire- Examens professionnel 2003/2004*

Tableau 14 : *Enseignement élémentaire - Taux de réussite au CFEE Entrée en 6éme 1998-2004*

Tableau 15et 15 (suite) : *Enseignement élémentaire : Résultats par département au CFEE EN 2003et 2004*

Tableau 16 et 16 (suite) : Enseig. Moyen et secondaire Général: Effectif par niveau 1er cycle 2003 et 2004

Tableau 17 et 17(suite):Enseig. Moyen et secondaire :Effectif 2éme cycle lycée 2003-2004 et 2002-2003

*Tableau 18 et 18 (suite) :*Enseig. Moyen et secondaire : Effectifs par département en 2002-2003 et 2003-2004
*Tableau 19 :*Enseig. Moyen et secondaire : Besoins en personnel en 2004
*Tableau 20 :*Enseig. Moyen et secondaire :: Effectif personnel enseignant 2nd cycle 2001/02
*Tableau 21 et 21(suite) :*Enseig. Moyen et secondaire : Résultats BFEM et Bac en 2003 et 2004

*Tableau 22 :*Enseig. Technique: Effectif en 2003 et 2004
*Tableau 23 :*Enseig. Technique : Besoins en personnel 2003et 2004
Tableau 24et 24bis: Aphabétisation : effectifs en 2003 et 2004
*Tableau 25 et 25 (suite) :*Alphabétisation 2002-2003 et 2003-2004
Tableau 26 : Alphabétisation : effectifs 2002 et 2003

TRANSPORT

Transport Aérien :

L'aérodrome de Ourossogui est la seule infrastructure aéroportuaire de la région. La piste en latérite dont dispose cet aérodrome ne favorise pas l'atterrissage en hivernage .Cette piste est orientée Nord Ouest / Sud Est, sa longueur est de 1,6km avec une largeur de 30 mètres.

Les dessertes militaires sont les plus fréquentes. Cependant certaines compagnies du pays disposent d'avions en location qui desservent aussi la région.

Le transport commercial qu'effectuait la compagnie « Air Sénégal » depuis 1998 a été supprimé.

Les perspectives de développement de la nouvelle région qui se traduit par la mise en valeur de ses ressources économiques devraient donner un coup de fouet à ce sous secteur à condition que certaines contraintes soient levées à savoir :

- l'état peut fonctionnel de la piste essentiellement latéritique et qui ne favorise pas l'atterrissage en hivernage ;
- l'absence d'aérogare ;
- l'irrégularité du trafic ;
- l'absence de vol commercial ;
- le nombre réduit de piste d'atterrissage ;
- l'insécurité liée à la divagation des animaux.

En 2004, le nombre total d'avions à l'arrivée comme au départ est de 34 contre 30 en 2003. Quant au nombre de passagers, ils sont estimés à 844 (864 en 2003) dont
415 à l'embarquement, 393 au débarquement et 36 au transit. Les passagers deviennent de plus en plus nombreux depuis l'érection de Matam en région .En effet de 530 en 2001, le nombre de passagers est passé successivement à 762 en 2002, 864 en 2003 et 844 en 2004 ce qui atteste l'existence d'une demande forte par rapport au trafic.

Transport Fluvial :

Les statistiques font défaut dans ce sous secteur qui fut un des poumons économiques de la localité. Les seules statistiques dont on dispose font état de l'existence en 2002 de 5 embarcadères et de 16 parcs de pirogues.

Le transport fluvial dans la vallée avait été jadis florissant et avait atteint en 1900 (il y' a 103 ans) 120.000 tonnes de fret, avec l'implantation des comptoirs européens le long du fleuve Sénégal.
Les compagnies maliennes et mauritaniennes de navigation, les messageries du Sénégal et les armements Alézard ont marqué les beaux jours de la navigation fluviale.
La navigation a subit un arrêt en 1982 avec l'installation du bouchon de Kheune. Cependant du fait de l'enclavement du Dandé Mayo pendant toute l'hivernage, la desserte des localités situées le long du fleuve est exclusivement assurée par des pirogues motorisées de capacité différente. Ainsi un nombre important de personnes et des quantités appréciables de marchandises sont transportées au quotidien d'une localité à une autre dans la région. Il en est de même de la traversée du fleuve pour joindre les deux rives du Sénégal et de la Mauritanie mais aussi de desservir dans certain endroits (vers thilogne Kanel etc) l'axe Dandé Mayo-RN2 durant l'hivernage avec la présence de l'eau au niveau des ravins.
Les principales contraintes sont : (i)l'ensablement des axes de navigation, surtout au niveau des défluents;(ii)le ravinement des berges du fleuve et des défluents ; (iii)le tarissement précoce des défluents ;(iv)l'absence d'aménagement au niveau des wharfs d'embarcation ; (v)les coûts élevés de transport surtout en hivernage ;(vi)l'absence de mesure de sécurité au niveau des embarcations.

Transport Routier :

Le réseau routier : l'état général du réseau routier est défectueux en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Cet état de fait ne milite pas pour le désenclavement tant souhaité de la région. En effet, l'état défectueux des routes engendre l'usure rapide des véhicules, des coûts onéreux de transport, l'allongement de la durée des déplacements et constitue ainsi un obstacle majeur pour le développement des différents espaces économiques de la région.
Le réseau routier classé de la région est de 1030.5 km dont 200km de routes revêtues et 542,5km de route non revêtues et 288km de piste (cf Tab : 3, 4,5,6,7).
Le désenclavement étant un des axes majeurs pour le développement de la région, toute action allant dans ce sens ne peut être que salutaire.

En 2004, dans le cadre de l'amélioration des échanges et de la fluidité de la circulation des personnes et des biens, des réalisations (dont certains sont en cours) on été notées, il s'agit de :
- la réalisation de la piste Foumihara-Médina Torobé
- la réalisation de la piste Thiagnaf -Dembancané
- la réalisation de la piste Hamadi Ounaré - Ganguel Soulé

- la réalisation de la piste Oréfondé-Lombol Baladji
- la réalisation de la route Matam-Linguére
- La construction du pont de Aouré
- le Projet de désenclavement par la réalisation de la piste Matam-Bakel (SAED)
- la réalisation de la piste de production du walo de Matam (PRODAM)
- la construction de la gare routière de Waoundé
- la construction de la Gare routière de Kanel

Le transport voyageurs : Il est de type urbain et interurbain.

Le transport urbain est assuré par les taxis 《 clando 》 avec un parc réduit et vétuste, des véhicules hippomobiles et ceux à traction asine. Seule les localités de Matam et Ourossogui sont concernées par ce type de transport. Ces véhicules assurent aussi la desserte entre les villes et les villages environnants.

Seules les localités de Matam, Ourossogui, Kanel et Sémmé disposent de gares routières. La plupart d'entre elles sont peu fonctionnelles (excepté celles de Sémmé et Kanel). Toutes les localités situées le long de la RN2 disposent de haltes construites par les populations.

Le transport inter-urbain est assuré par les véhicules 7 places,les minicars, les cars et les Bus de 60 places. Cependant, la desserte au niveau du Dandé Mayo et du Ferlo est assurée par des véhicules 4x4 mono cabine modifiés (équipés de porte bagages au niveau de la caisse). Ces moyens de transport communément appelés 《 Wop Yaha 》 appliquent des tarifs très élevés avec des conditions de voyage qui ne garantissent pas la sécurité des voyageurs et de leur biens (amalgame des personnes , des animaux et des bagages).

En hivernage, la liaison est totalement interrompue avec la plupart des localités du 《 Dandé mayo 》 ; pour le Ferlo elle peut reprendre un ou deux jours après la pluie.

TRANSPORT

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:Transport Aérien :Mouvement des passagers et des avions (arriv- départ) de 1998 à 2004

Tableau 2 :Transport fluvial :situation des infrastructures et Equipements en 2002 et 2003

Tableau 3 :Transport routier : Réseau routier répertorié par département

Tableau 4 :Transport routier : Réseau routier classé National

Tableau 5 : Transport routier : Réseau routier classé Régional

Tableau 6 : Transport routier : Réseau routier classé Départemental

Tableau 7 : Transport routier : Réseau routier :pistes répertoriées

HYDRAULIQUE

HYDRAULIQUE URBAINE

La Sénégalaise des eaux (SDE) dont l'expertise en matière de gestion de l'hydraulique urbaine est avérée n'intervient dans la région que dans la commune de Matam. elle n'occupe donc que partiellement le terrain à côté du Ministère de l'hydraulique par le biais des Brigades Régionaux et Départementaux des puits et forages, la SONES et l'ONAS.

En 2004, la ville de Matam dispose de :

- 2 forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50m3/heure. Les deux ont une capacité productive de 100m3/heure ;
- 2 réservoirs de stockage : un château d'eau d'une capacité de 250m3 et d'un réservoir au sol (bâche) d'une capacité de 150m3 ;
- d'une nouvelle station de déferisation de l'eau provenant des deux forages
- d'un nombre d'abonnés égale à 965 contre 937 en 2003 ;
- d'une longueur de réseau d'eau potable évaluée à 23483 en fin d'année 2004 ;
- d'un nombre de borne fontaine égale à 34 comme en 2003 ;
- d'un nombre de branchements particuliers égale à 933 prises contre 907 prises en 2003 ;
- un nombre de branchements administratif égale à 32 prises.

De 164 586 m3 en 2003, la consommation annuelle est passée à 166 224 m3 en 2004, soit une augmentation de 0,99%. Quant au nombre de demandes de branchements satisfaites, il passe de 15 à 17 entre 2003 et 2004.

HYDRAULIQUE RURALE

En 2004, beaucoup de réalisations en matière d'hydraulique rurale ont été faites. Ceci entre dans le cadre de l'amélioration des conditions d'alimentation en eau potable des populations rurales(cftab 7).

C'est dans les années cinquante (50) que les premiers forages de la région ont vu le jour dans la zone sylvopastorale comme Ranérou, Loumbi Sanarabé, Loumbol Samba Abdoul, Louguéré Thioly, Foudou Naouré, Younouféré.

Plusieurs programmes et projets se sont succédés pour un total selon les statistiques de 2002 de soixante dix sept forages dont deux en arrêt de fonctionnement. Ces forages sont répartis entre les trois départements avec 38 pour Matam ; 25 pour Kanel et 14 pour Ranérou-Ferlo.

La répartition par arrondissement est la suivante: Ogo(25), Agname civol(10), Orkadiéré(10), Sinthiou-bamambé (12), vélingara(13).
Chacune des 7 communes dispose d'un forage.

HYDRAULIQUE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Consommation annuelle de la commune de Matam de 1998 à 2004

Tableau 2 : Nombre de demandes de branchements satisfaites de 1998 à 2004

Tableau 3 : *Equipement de l'hydraulique rurale de 1996 à 1998*

Tableau 4 : *Equipement de l'hydraulique rurale de 2002-2004*

Tableau 5 : *Répartition des forages par département en -2003*

Tableau 6 : *Répartition des forages par département /Arrondissement /communes en -2003*

Tableau 7 : *hydraulique rurale : Réalisation en 2004*

URBANISME-HABITAT

C' est l' un des secteurs qui souffre véritablement d' un manque de données au niveau régional. C' est la raison pour laquelle le chapitre a présenté des données anciennes qui concernaient l' ancien département de Matam. Cependant selon les résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l' Habitat de 2002, la population urbaine est de 59014 hts , soit un taux d' urbanisation de 14% alors que le niveau national est de 41 % et celui de Dakar , région la plus urbanisée est de 97%. La région de Matam est l' une des trois régions les moins urbanisée du pays , les deux autres étant Fatick (13%) et Kolda (12%). La première commune (Matam) a vu le jour en 1952. Le réseau se renforcera avec les vagues de communalisation de 1990 (Ourossogui), 1996 (Thilogne, Semmé, Kanel, Ouaounda) et 2002 (Ranérou).
Hormis la fonction administrative, ces localités parviennent à peine à satisfaire la demande en service urbain, faute d' activités et d' infrastructures de type urbain.
Ranérou est dépourvu d' infrastructures, ce qui en fait d' ailleurs le seul chef - lieu de département non électrifié.
Par ailleurs, à l' exception de Matam, Ranérou et Waoundé, toutes les autres communes sont localisées sur l' axe routier RN 2.

Dans le domaine de l' habitat les statistiques anciennes disponibles issues du Recensement Général de la population et de l' habitat de 1988 font état d' un nombre important de ménages vivant dans des logements construits en argile/banco, soit 54% et seulement 16% de ménages vivant dans des logement en ciment (cf tab 2) .
En ce qui concerne l' approvisionnement en eau 45% des ménages ont pour source d' approvisionnement les puits extérieurs, 17% les robinets extérieur et 4% les robinets intérieur(cf tab 3).
Par rapport au mode d' éclairage 42% des ménages utilise les lampe pétrole et 32% les lampe tempête alors que l' électricité n' est accessible qu' à 2,5% des ménages (cf tab 4).
En ce qui concerne les types d' aisance les résultats révèlent que 45% des ménages font leur besoin dans la nature, 30% utilisent les fosses perdues, 14% les fosses septiques et seulement 1% utilisent les wc raccordé (cf tab 5).

Dans le domaine de L' habitat, les constructions jadis traditionnelles, évoluent vers le type moderne.
Dans le département de Ranérou - Ferlo, l' habitat dominant est de type rural (paille et banco) avec chaume en paille ou en zinc.

Au niveau des départements de Matam et Kanel, les constructions en dur sont très répandues surtout dans les communes.
Les toitures sont en dalle, zinc, tuile ou fibrociment ou en paille surtout en milieu rural. A Matam, ancienne escale fluviale, l'architecture coloniale défie encore le temps.

Les principales potentialités du sous-secteur sont :

- La propension des émigrés à investir dans le bâti
- Disponibilité de matériaux locaux de construction.
- la décentralisation qui offre aux populations la possibilité de gérer et d'organiser leur espace ;
- la forte aspiration des populations des gros villages de faire accéder leurs localités au statut de commune ;
- la volonté affirmée des autorités de désenclaver la région ;
- l'implantation en cours d'un Programme de ZAC dans les communes de la région.

Les contraintes du sous-secteur

- l'absence d'outils de gestion et de planification spatiale. (exceptée Matam et Ourossogui)
- l'occupation anarchique et parfois illégale de l'espace ;
- l'absence de réseaux d'assainissement ;
- l'insuffisance de la voirie urbaine et de l'éclairage public ;
- un transport urbain peu développé et onéreux ;
- des difficultés d'extension pour certaines localités ;
- la faible prise en charge de la gestion des ordures ménagères
- l'absence de réserve foncière pour certaine localité
- l'enclavement des zones de Dande Mayo et du Ferlo
- cherté de matériaux de construction
- éloignement des centres d'approvisionnement
- absence de promoteurs immobiliers
- absence de contrôle systématique dans la construction.
- L'absence d'organisation et manque d'expertise des artisans du BTP
- Absence de programme de branchements sociaux (Eau)
- Difficultés d'accès au crédit
- Absence de lotissement ou d'alignement au niveau des établissements humains.
- Absence de cooperative d'habitat

URBANISME-HABITAT

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre d'autorisation de construire délivrée 1996-2003

Tableau 2 : Répartition des ménages selon les caractéristiques du logement dans le département de matam en 1988

Tableau 3 : *répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau dans le département de matam en 1988*

Tableau 4 :*Répartition des ménages selon le mode d'éclairage dans le département de matam en 1988*

Tableau 5 : *Répartition des ménage selon le type d'aisance dans le département de matam en 1988*

INDUSTRIE-ARTISANAT

La région ne dispose pas encore d'un tissu industriel significatif à part quelques rares PME /PMI (au nombre de 29 selon les statistiques de 1997) évoluant dans les branches des industries alimentaires,les BTP et les services. Ces dernières éprouvent d'énormes difficultés d'approvisionnement en matières premières, d'accès au crédit etc..

LES MINES

La principale richesse minière de la région de Matam est constituée par un important gisement de phosphates localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai.

En prenant en compte un taux de récupération de 90%, les réserves minières exploitables sont de 36 millions de tonnes avec une teneur moyenne de 28,7 % de P205. Le gisement est donc de très bonne qualité et facilement exploitable parce que peu profond.

La société de promotion des phosphates de Matam (SPM) s'est associée avec la SETRA (Sénégalaise de Travaux Routiers et Aménagement) pour créer une société minière (COGEMIC) en vue de l'exploitation des phosphates de Matam.

La nouvelle société a déjà déposé une demande de concession minière de 80 hectares sur le site de Ndendory et payé les droits fixes d'institution de trois millions de francs CFA.

Dès octroi de ce titre minier, la COGEMIC compte installer une usine de production de phosphates naturels.

Par ailleurs, la région de Matam recèle d'autres ressources minérales relatives aux matériaux de construction :

- Les argiles qui sont présentes tout le long de la vallée du fleuve, sont aptes à la fabrication de briques, tuiles et poteries ;
- Les marnes et calcaires à faible profondeur décelés entre Bokiladji et Aéré Lao entrant dans la fabrication de liants hydrauliques (ciment, chaux) comme matières premières. Les calcaires affleurent en surface dans les zones de Ourossogui, Ogo, Kanel et à l'ouest de Thilogne.

Ces calcaires, qui accusent une certaine dureté au marteau, devraient pouvoir servir également comme matériaux d'enrochement et granulats.

L' ARTISANAT

Faute de statistiques permettant d' apprécier le niveau du secteur , la région garde cependant une longue tradition dans le domaine de l' artisanat avec des spécificités régionales comme la teinture, la poterie et la fabrication de nattes. Sans doute qu' avec la création récente de la chambre des métiers cette lacune sera vite comblée.

Les artisans sont organisés, autour des structures suivantes :

- l' union régionale des artisans de Matam
- Le Groupement d' Epargne et de Crédit des Artisans de Matam qui certainement devra évoluer vers une mutuelle d' épargne et de crédit.
- L' atelier pilote de Ourossogui qui abrite des modules de formation en construction, réparation et maintenance des matériels agricoles. A cela s' ajoute le projet de construction d' un village artisanal à Matam dont les travaux vont démarrer bientôt.

INDUSTRIE ET ARTISANNAT

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 **:** Artisans inscrits à la chambre des métiers de Matam 2000-2003

Tableau 2 *:Nombre d'entreprise artisanales au niveau de l'ancien département selon le type en 1990*

ENERGIE

Energie électrique

En 2004, des efforts importants ont été fournis en matière d'électrification rurale. C'est ainsi que 14 villages ont bénéficié de cette précieuse forme d'énergie. Ce sont : Taîba, Nguéyene, Dabia,Ouro Molo, Sédo Abass, Thiaréne, Sadel, Woudourou, Nguidjilone,
Diamel, Navel , Diandioly, Deilla, Odobéré. Il y'eu en outre l'électrification du village de Thiambé et celui de la commune de Ranérou et deux localités situées le long de l'axe routier RN3 que sont Danthiady et Dendoudy.
La seule source d'énergie électrique de la région est le poste Haute Tension (HT) de Matam-Ourossogui qui fait partie du système Ouest de la ligne HT 225 du réseau Interconnecté de Manantali.
Les statistiques de 2003 indiquent que le taux de couverture de la région par rapport aux localités électrifiés se situait autour de 10% Avec les réalisations de 2004, ce taux devrait augmenter. En 2003 toutes les communes à l'exception de Ranérou étaient électrifiées. Seuls 40 villages sont électrifiés dont 29 à Matam et 11 à Kanel. Le nombre total d'abonnés enregistrés s'élevait à 6887 dont 4581 dans le département de Matam.

A noter que l'énergie solaire est encore peu utilisée malgré le potentiel existant. Cependant il est envisagé dans le cadre de l'électrification rurale, d'alimenter certaines zones d'accès difficile par rapport à la ligne 30kv HT de Manantaly à partir de l'énergie solaire.

Le Bois de chauffe

C'est la forme d'énergie la plus utilisée par les populations qui sont à 86% des ruraux. En effet, l'accès à la ressource est relativement aisé, du fait du potentiel énorme de bois morts disponible surtout dans le Ferlo. Par rapport à la réglementation un droit d'usage est accordé aux populations malgré l'interdiction d'exploiter la ressource en vigueur dans la région. Quant au charbon de bois, son exploitation est interdite dans la région (cf cf arrêté N° 01994/MDRH /DEFCCS/BSCEF du 25 février 1990).

En 2004, la quantité de bois mort (combustible)exploitée est de 13317st contre 9957st en 2003, soit une augmentation de 33,7%. L'exploitation de ce combustible s'accroît d'année en année. En effet, elle est passée à 287st en 2002, 273st en 2001 et 13st en 2000.

Les produits pétroliers

Les produits pétroliers (pétrole lampant, gaz butane etc…) sont disponibles aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. La commercialisation se fait au niveau des boutiques et des stations services. Cependant des ruptures sont souvent notées dans l'approvisionnement (surtout en période de fête) du fait de l'éloignement de Matam par rapport aux centres d'approvisionnement.

Les atouts et contraintes du secteur de l'énergie

Les potentialités en matière d'énergie solaire (7 à 8 heures d'ensoleillement par jour), d'énergie hydroélectrique (barrages de Manantaly), d'énergie ligneuse (présence de strates ligneuse dense dans le ferlo) constituent des atouts majeurs. Par contre la dégradation des ressources forestières, la faible valorisation des autres sources d'énergie, la promotion timide de l'électrification rurale, les difficultés d'approvisionnement en produit pétroliers(carburant et gaz butane surtout),la dispersion et l'éloignement des établissements humains, la cherté de l'électricité sont entre autres les principales contraintes du secteur de l'énergie.

ENERGIE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 et 1(suite) : La situation des localités électrifiées et des abonnés dans la région en *septembre 2003*

Tableau 2 : Evolution quantité de bois morts exploités de 2000 à 2004

TOURISME

Les statistiques permettant de mesurer l'offre (nombre et capacité réelle des établissements d'hébergement), la demande (arrivées et nuitées dans les établissement), les performances (taux d'occupation des établissements, durée de séjour) et les recettes touristiques font défaut dans ce secteur qui recèle pourtant de nombreuses potentialités.

En effet, un certain nombre d'attractions touristiques ont été identifiées et ne demandent qu'à être valorisées Ce sont :

- La grande mosquée de Kobilo, lieu de résidence du premier Almamy du fouta (Abdoul Kader Kane) date du 18éme siècle. C'est la deuxième mosquée du Sénégal après celle de Pire à Thies,
- La station de Diorbivol, créée en 1907 fut la résidence du commandant de cercle de Saldé.
- La résidence de El hadji Oumar Tall à Oréfondé ;
- Le champ de batail Bilbassy de Diowol dans la CR de Bokidiawé ;
- Le fort de Matam construite par Faidherbe en 1857.
- Les vestiges du grand quai de Matam témoin des fastes époques du commerce ;
- L'atelier des sculpteurs de OGO ainsi que l'artisanat Local riche et diversifiée ;
- La bibliothèque de Cheikh Moussa Kamara à Ganguel Soulé (Département de Kanel ;
- Les manifestations culturelles (moments de mise en évidence des richesses folkloriques diversifiées de la région ;
- Le fleuve Sénégal et ses méandres qui offre des possibilités de tourisme de vision et de découverte à travers des randonnées en pirogue ;
- Les réserves de faunes et de flore du Ferlo . C'est le domaine privilégié d'essences forestières très recherchées et d'une riche faune mammalienne (gazelles à front roux, hyènes rayées, hypotragues, céphalophes etc.…), aviaires (grandes outardes, pintades, francolins) et de reptiles pouvant permettre de développer l'écotourisme.

Les rares infrastructures touristiques implantées à Ourossogui se résument à un hôtel et une auberge d'une capacité totale de 52 chambres de standing différents et de 100 lits. On note également l'existence de chambres de passage généralement usitées par les visiteurs en transit dans les localités de Matam et Ourossogui.

l'inexistence de réceptifs dans tout le département de Ranérou-Ferlo est un handicap majeur pour cette localité qui présente de réelles potentialité.

JUSTICE ET POULATION PENALE

Définition de quelques concepts :

- **1-affaires de simple police** qui sont des contraventions de la police portées auprès des tribunaux.
- **2-Affaires autres que de simple police** qui sont des crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger
- **3-Affaires à l'instruction** : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête au cas où l'enquête préliminaire ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes.
- **4-affaires jugées** : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente pour jugement.

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroués** : personnes pris en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). Ce sont des condamnés ou des détenus provisoires.

- **détenus provisoires** : C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.

- **condamnés** : personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

En 2004, c'est 34 affaires de simple police qui ont été enregistrées à l'entrée contre 47 en 2003, soit un recul de 28%. Les affaires jugées ont aussi subi une baisse de 72% en passant de 60 en 2003 à 17 en 2004 alors que les affaires classées dans la même période passe de 4 à 3 (cf tab 1).

En ce qui concerne les affaires autres que de simple police, 226 cas ont été enregistrés en 2004 contre 163 en 2003, soit un accroissement de 39%. La création d'un tribunal régional à côté du tribunal départemental qui existait en est une explication.
Les cas de flagrant délit sont au nombre de 84 dont 67 émanent du tribunal départemental et 17 du tribunal régional (dont les statistiques ne sont disponibles qu'à partir de 2004).
Les affaires en instruction s'élèvent à 33 (contre 9 en 2003) dont 15 du Tribunal régional et 18 du tribunal départemental (cf tab 2).

Les jugements rendus en 2004 par les tribunaux (Régional et départemental) sont au nombre de 246 dont 18 pour le Tribunal Régional et 228 (contre 288 en 2003)pour le Tribunal Départemental. Le nombre d'affaires jugées en correctionnel, de simple police et civil sont respectivement de 84 (contre 120 en 2003),17 (contre 60 en 2003) et 127 (contre 108 en 2003) (cf tab 3).

En ce qui concerne la situation au niveau de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Matam, on notera tout d'abord que la structure a été érigée en établissement régional suite à l'érection de Matam en région. Ce faisant, sa capacité d'accueil passe de 50 à 100 détenus.

En 2004, la MAC a enregistré une population pénale composée de 283 écroués (dont 21 femmes) alors qu'un an avant les écroués étaient au nombre de 136 (dont 9femmes), soit une augmentation de 108%. En 2004 l'effectif moyen mensuel des écroués était de 24.
En fin d'année 2004, le nombre de détenus provisoires était de 18 (contre 14 en 2003) et celui des condamnés à la même période s'élève à 81 (contre 69 en 2003).
En 2004, la répartition des écroués selon le sexe et la nature des infractions(cf tab 8) montre que sur les 1126 cas d'écroués 17 sont du sexe féminin, soit 1,5%. Par ailleurs, les moins de 20ans représentent 0,6% ; 87% de l'effectif ont entre 20 et 45 ans; 12% ont 46 ans et plus. On notera aussi que l'infraction la plus fréquente, soit 37% du total, est la « détention, le Trafic et l'usage du chanvre indien », suivie du « vol et tentative » avec 30%, des «coûts et blessures volontaires» avec 12%, d'«escroquerie- abus-faux et usage de faux » avec 9%, de « recel » avec 6%.
En 2004, les détenus libérés (cf tab 10) sont au nombre de 174 (contre 129 en 2003).Le motif de libération le plus fréquent est l'expiration de peine avec 33% ; le sursis(24%) ;la liberté provisoire (23%) ; la relaxe/acquittement (11%) ; la grâce(6%) et le décès(1%).

JUSTICE ET POPULATION PENALE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Affaires de simple police de 2000 à 2004

Tableau 2 : *Affaires autres que de simple police de 2000 à 2004*

Tableau 3 : *jugement entre les tribunaux régionaux et départementaux de 2000 à 2004*

Tableau 4 : *situation des écroués , détenus provisoires et condamnés au 31/12/2003*

Tableau 4bis : *situation des écroués , détenus provisoires et condamnés au 31/12/2004*

Tableau 5 : *répartition des écroués, détenus provisoires et condamnés selon le sexe en 2003*

Tableau 5bis : *répartition des écroués, détenus provisoires et condamnés selon le sexe en 2004*

Tableau 6 : *population pénale par sexe à la MAC selon la nature de l'infraction en 2000 et 2001*

Tableau 7 : *population pénale par âge à la MAC selon la nature de l'infraction en 2000 et 2001*

Tableau 8 : *population pénale par sexe à la MAC et selon la nature de l'infraction de 2002 à 2004*

Tableau 9 : *population pénale par âge à la MAC et selon la nature de l'infraction de 2002 et 2004*

Tableau 10 *:Sorties annuelles des détenus suivant le motif a la MAC 1996-2004*

JEUNESSE ET SPORT

En 2004, des réalisations ont été notées dans les sous-secteurs de la jeunesse et du sport.

En ce qui concerne la jeunesse, la région a bénéficié

- de la construction et de l'équipement d'un espace jeune situé dans la commune de Ourossogui;
- de la construction à Matam et à Kanel de la Maison de L'outil avec comme impact économique, le renforcement des capacités des jeunes ;
- de la construction et de l'équipement de locaux abritant le Centre Départemental, d'assistance et de Formation des femmes (CDAF) de Thilogne.

Par ailleurs des projets (environ 25) ont été élaborés et financés par le Fond National pour la Promotion de la jeunesse (FNPJ) et des séminaires sur les techniques de reboisement ont été tenus.

Les jeunes sont regroupés dans des structures formelles mais ne sont fonctionnelles que pendant les vacances scolaires. Leurs activités gravitent essentiellement autour du sport (foot - ball,) et de la culture (Théâtre).

De même, l'orientation des jeunes vers d'autres activités lucratives pose problème du fait de l'insuffisance du personnel et des structures d'encadrement.

Le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) et l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) constituent des alternatives pour l'insertion des jeunes dans le circuit économique.

Pour ce qui est du sport on note :

- La clôture du terrain de football de OGO ;
- La réalisation d'un plateau multifonctionnel : Aménagement de terrain de 5 ha pour usage de basket, handball, volley-ball et Football et d'un terrain clôturé dans les communes de Kanel et Ranérou ;
- Réalisation de Stade Municipal de Thilogne.

On note cependant que le Football reste le sport dominant avec l'Organisation Nationale et de Coordination des Activités de Vacance ((ONCAV) qui polarise la plupart des jeunes dans le cadre des mouvements « Navétanes ». Des sports comme la lutte traditionnelle et les arts martiaux occupent aussi une place non négligeable comme l'atteste la création de Dojos dans les communes de Ourossogui et Thilogne.

Infrastructures

Depuis l'érection de Matam en région, une Inspection Régional du Sport a été créée ainsi que 3 Centres Départementaux d'Education Populaire et Sportive (CDEPS) à Kanel, Matam et à Ranérou-Ferlo pour améliorer l'encadrement des jeunes de la région.

Les infrastructures existantes sont sous équipées et ne répondent pas aux attentes des cibles. En milieu rural, le sous - emploi, le chômage et l'absence d'infrastructures d'épanouissement fonctionnelles constituent des facteurs favorisant l'exode vers les zones urbaines où une occupation économique est espérée.

La région compte 136 ASC réparties entre les départements de Kanel(30) , Matam (87)et Ranérou -Ferlo (19); un stade régional ; 35 terrains de football (dont 32 terrains vagues); 2 terrains de basket dans les communes de Matam et Ourossogui; un CDEPS.

JEUNESSE ET SPORT

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des ASC et des infrastructures de sport par département (avril 2003)